

Voulez-vous faire
un vrai cadeau à
UN VÉRITABLE AMI !

... un abonnement à La Tribune !

LA TRIBUNE

TEL. : 478-1328

Drummondville

Gailukon

LE BON PAIN
DE CHÉZ NOUS

GUERIN & FRÈRE Ltée

665, boul. Mercure
Drummondville,
Q. 11000



SHERBROOKE, SAMEDI, 7 SEPTEMBRE 1968

5

721 automobiles au kiosque touristique au mois d'août

DRUMMONDVILLE (FA) — Le kiosque d'informations touristiques de la Chambre de commerce du comté de Drummond a accueilli, au cours du mois d'août 1968, 721 automobiles dans lesquelles voyageaient 2,098 personnes et a distribué un total de 1,114



PORTÉE DISPARUE — Les services de police de Drummondville signalent la disparition d'une jeune fille de 14 ans, Mlle Pierrette Yergeau, du 85 de la rue 13e Avenue à Drummondville. La jeune fille est disparue du domicile de ses parents depuis le 26 août. Âgée de 14 ans, elle mesure 5 pieds 4 pouces, pèse 140 livres et a les cheveux châtain, les yeux gris et le teint clair. Lors de sa disparition, elle portait un veston de cuir, des pantalons gris-verts et une blouse verte, fleurie. Toute personne ayant des renseignements concernant cette jeune fille est priée de communiquer immédiatement avec le service de police de la ville de Drummondville-Sud, en appelant à 478-1477.

pamphlets. C'est ce qui ressort du rapport mensuel du kiosque qui a été remis à la presse hier par le secrétaire-gérant de la Chambre M. Grégoire Mercure.

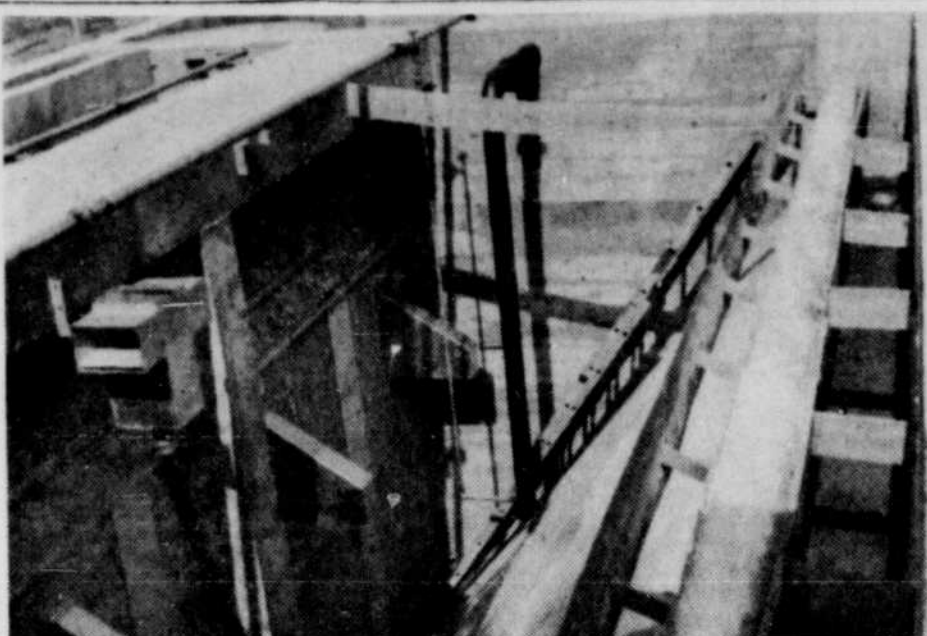
Les deux préposés au kiosque situé juste en avant du motel Albatros, sur le Boulevard St-Joseph, Mlle Johanne Couture et M. Jean Desjardins, ont eu à répondre à une foule de demandes de renseignements en plus d'aider les touristes de passage à poursuivre leur route ou à se fixer un itinéraire.

Provenance

La majorité des voitures qui se sont arrêtées au kiosque d'informations, provenaient de la province de Québec, soit 379. On en a accueilli 102 de l'Ontario et 18 venant des autres provinces du Canada. Les voitures en provenance des États-Unis ont aussi été nombreuses. On en a dénoté 42 de l'état du Massachusetts et 40 de l'état de New York, en plus de 31 du Vermont, 30 du Maine, 19 du Michigan, et 18 du New Jersey. Il y a eu 56 autres automobilistes américains venant de différents états plus éloignés dont certains du Texas et du Colorado ainsi que de la Floride.

Renseignements demandés

Les automobilistes qui sont arrêtés cherchent dans bien des cas une route à suivre. 140 se sont renseignés sur la route de la Gaspésie et 104 sur la route des États-Unis. Il y a eu 112 automobiles qui ont demandé des renseignements sur les routes de Drummondville 83 sur les hôtels, motels et restaurants, 54 sur les terrains de camping et 10 sur les clubs de golf Hériot et de Drummondville. Enfin quelques automobilistes ont demandé des informations pour se diriger vers d'autres centres, soit en Ontario ou dans les villes de la région. Les pamphlets qui ont été distribués par les responsables du kiosque servaient à illustrer les informations transmises.



BASSINS — C'est dans ces immenses bassins que les eaux usées de la municipalité de St-Cyrille seront épurées grâce à un système de stabilisation par contact. (Photo La Tribune, Drummondville)



LA BATISSE — Voici l'aspect que prend l'usine d'épuration qui est en voie de parachèvement à St-Cyrille dans le comté de Drummond. (Photo La Tribune, Drummondville)

St-Cyrille inaugurera sous peu la 1ère usine d'épuration du comté de Drummond

Par FRANÇOIS AUBIN

ST-CYRILLE — La municipalité de St-Cyrille dans le comté de Drummond deviendra la première du comté de Drummond à être dotée d'une usine d'épuration des eaux usées.

Le projet qui a été mis en branle l'an passé alors que la municipalité a décidé d'installer tout un réseau d'égout et d'égouts dans le village de St-Cyrille, entrera en opération tout probablement à la fin du mois de septembre.

L'usine

L'usine d'épuration de St-Cyrille pourra traiter quotidiennement 150,000 gallons d'eaux usées suivant un procédé de contact par stabilisation.

Les plans de l'usine ont été confectionnés par le bureau des ingénieurs Boisseau & Gordon de Québec, lesquels ont conçu un projet qui puisse répondre aux besoins actuels et futurs de la municipalité.

Même si la capacité normale d'opération est établie à 150,000 gallons, l'usine pourra absorber en période de pointe, deux fois et demie cette capacité quotidienne.

La construction qui a été confiée à l'entrepreneur Pava-

ge Lasalle Ltée de Victoriaville a coûté la somme de \$75,000, dont une partie sera absorbée par la Société centrale d'hypothèque et de logement, qui a consenti un prêt à St-Cyrille pour le projet.

L'acheminement

Les égouts des résidences du village sont acheminés dans les rues par un tuyau d'égout sanitaire qui vient d'être installé et sont canalisés jusqu'à l'usine dans un tuyau de huit pouces de diamètre.

Cet air qui est amené dans le bassin grâce à un surcompresseur, a pour effet d'activer l'eau, ce qui augmente la teneur en bactéries.

A force d'agiter ainsi le liquide, les bactéries finissent par mourir ce qui élimine presque complètement la suite de réactions bio-chim-

ques, les éléments de pollution de l'eau.

Après ce traitement initial, l'eau est amenée dans un autre bassin où elle subit un traitement final, celui-là au chlore et il en ressort une eau claire et limpide, que certains prétendent même être potable.

A St-Cyrille, l'eau en sortant de l'usine d'épuration sera versée dans un petit cours d'eau situé juste à côté,

communément appelé le ruisseau Janelle.

Automatique

Cette usine est complètement automatique. Il n'y aura donc pas besoin de personnel pour en surveiller l'opération. Une fois réglée adéquatement, il suffira qu'un homme d'entretien vienne une fois par jour ou peut-être même moins souvent pour vérifier le tout

et ajouter du chlore lorsque nécessaire.

De plus, un dispositif a été installé de sorte qu'en cas de bris dans l'usine, les eaux usées seront détournées à l'une ou l'autre des phases du procédé pour être déversées directement dans le ruisseau Janelle évitant ainsi des refoulements dans le système d'égouts ou des avaries dans l'usine.

Grâce à cette usine et au système qui a été installé dans les rues de la ville, le village pourra se vanter d'être l'un des mieux équipés au point de vue services publics dans la région.

En effet, en plus de tout cette installation, tout un réseau d'égouts pluvial ou de surface

a été installé, aux frais du gouvernement provincial, afin de permettre l'égouttement rapide de l'eau après une pluie.

Même si les citoyens de St-Cyrille et de la région ont été fortement incommodés par les travaux qui se sont poursuivis depuis bientôt un an, ils pourront maintenant être fiers de leur installation.

À présent, le pire est passé et il ne reste qu'à compléter le pavage et la réfection des trottoirs pour que rien n'y paraisse plus aux yeux des passants, mais les citoyens bénéficieront durant longtemps encore des avantages de ce projet qui est devenu réalité, après avoir nécessité au grand total, près de \$600,000 de déboursés.

Le Photo Navex samedi au club CADAC

DRUMMONDVILLE (GT) — Le club CADAC du président Yvon Thibodeau, présentera l'une de ses dernières compétitions estivales samedi prochain alors que se tiendra le Photo Navex Labatt suivi d'un "party" à l'Escalier, propriété des frères Jean et Pierre Legendre.

Les organisateurs Marcel Bisson, Gaetan Thibodeau et Bernard "Ben Bleu" Robidas annoncent que les inscriptions débuteront à 12h30 au local du club au sous-sol de l'hôtel Rodcor. Le premier départ sera donné à 2h30 et ce rallye aura une longueur de 38 milles

coûtera \$2 aux membres et \$4 pour les non-membres CADAC.

Par contre, le secrétaire Marcel Bisson convoque une assemblée générale pour lundi le 9 septembre à 7h30 au local du club à l'hôtel Rodcor. Onze items sont à l'agenda: 1. lecture des minutes, 2. lecture de la correspondance, 3. revue de l'ordre du jour et insertion aux affaires nouvelles, 4. rapport des comités, 5. élections, 6. slalom du 13 octobre, 7. règlements de la charte, 8. affaires nouvelles A, B, C, 9. période de questions, 10. mot du président, 11. levée de l'assemblée.

MME I. SHAEFER Ltée

217, Hériot et St. St-Laurent DRUMMONDVILLE Tel.: 472-5333 et 472-4742

NOTRE VENTE SE CONTINUE

Tissu de soie pour robes d'automne 59c verge.

Grand choix de Poilons de toutes les couleurs à

1.25 - 1.85 et 2.75 la lb

Assortiment complet pour l'automne: Laines unis, quadrillés, imprimés et non doublés

de 1.98 à 4.98 la verge

Nous avons aussi le même choix à la livre, mais la quantité est limitée. \$1.00 lb. Venez faire votre choix immédiatement, à l'un de nos deux magasins.

SPORTS-VERITES

Par Gilles Taillon

L'instructeur Pierre-Paul Blouin n'est pas trop de bonne humeur après les joutes des Athlétiques au Centre Civique, même si ces derniers ont gagné toutes leurs joutes locales. Comme on est à se préparer pour faire la glace, Marshall Grenick, le gérant du Centre civique, refuserait de partir les moteurs pour l'eau chaude et les athlètes doivent prendre leur douche à l'eau froide, ce qui est dangereux après avoir couru durant plusieurs minutes consécutives.

O-O-O-O-O

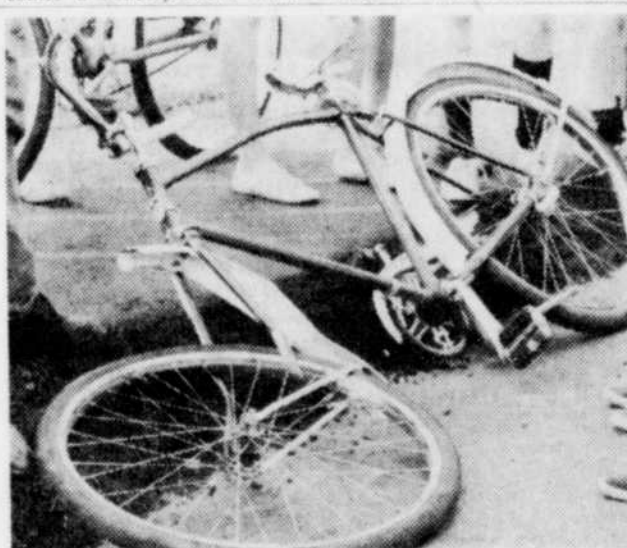
Pour la première fois depuis qu'ils participent aux séries finales de la Ligue de Crosse du Québec, les Athlétiques auront la chance d'offrir un championnat à leurs partisans sur leur propre terrain. Les trois derniers ont été remportés à l'extérieur.

O-O-O-O-O

Les Rangers perdront une personne dynamique alors que le directeur-gérant Leandre Couture a démissionné de son poste. Certaines politiques d'administration et de régie interne, et les problèmes posés par des joueurs devenus trop exigeants ont forcé Leandre à prendre cette décision. Cependant, il quitte le bureau des Rangers par la grande porte et restera à la disposition de ces derniers pour les aider vers une autre conquête.

O-O-O-O-O

Le club des Faisans de Drummondville annonce la tenue d'un grand concours de tir à la volée dimanche avec remise de prix et trophées offerts par l'hôtel Rodcor.



UN BLESSE — Un jeune homme a été blessé lors d'une collision entre la bicyclette qu'il conduisait, et que nous montrons cette photo, avec une automobile à l'intersection des rues Marchand et Ringue. (Photo La Tribune, Drummondville)

Encore des accidents: deux blessés et dégâts élevés

DRUMMONDVILLE (AR) — Les accidents de la circulation, qui se répètent à un rythme effarant, ne laissent pas tellement de répit aux forces policières de la région. C'est ainsi qu'au cours de la journée d'hier, les accidents ont encore une fois fait deux blessés en plus de causer des dommages matériels importants.

Parmi les principaux accidents survenus à Drummondville les plus importants sont une collision entre une auto et une bicyclette, où un jeune homme fut blessé, une collision entre deux autos avec un blessé léger et finalement une collision entre un camion et une auto, sans blessé mais avec dommages importants.

Auto vs bicyclette

L'intersection des rues Marchand et Ringue a été le site d'une collision entre une automobile conduite par M. Charles-Edouard St-Pierre, du 270 de la rue St-Marcel à Drummondville, et une bicyclette que conduisait le jeune Alain Gingras, 11 ans, du 681 de la rue Melançon à Drummondville également. Le jeune homme, qui a été projeté sur le pavé lors de la collision, a été conduit à la clinique d'urgence de l'hôpital Sainte-Croix où il reçut les premiers soins du Dr Vachon. Il souffrait entre autres de lésions au bras gauche, au genou gauche, et à la cheville gauche et comme il avait également des douleurs à la hanche gauche, il fut gardé à l'hôpital pour y subir des radiographies. La bicyclette est une perte

Deux autos

Une collision impliquant deux automobiles s'est produite à l'intersection de la rue Cockburn et de la rue Notre-Dame. Le premier véhicule conduit par Mme Lise Edmond du 252 de la rue Du-moulin, a été endommagé pour environ \$150 tandis que le véhicule conduit par M. Réal Hamel du 122 de la 9e Avenue à Drummondville a subi des dommages évalués à \$70. Le conducteur de ce dernier véhicule a été conduit à l'hôpital Sainte-Croix souffrant de douleurs à la tête.

Lumière verte

Lorsque deux conducteurs viennent pour se croiser à une intersection et qu'ils sont convaincus tous deux que la lumière est verte de leur côté, il ne peut qu'en résulter une collision! Et c'est ce qui s'est produit à l'intersection des rues Marchand et St-Joseph, alors qu'une automobile et un camion se sont durement percutés. L'automobile était conduite par M. Henri Boisvert du 263A de la rue St-Léonard à Drummondville, et a subi des dommages estimés à \$700 tandis que le camion qui était conduit par M. Claude Desjardins, du 7e rang de St-Cyrille, a été endommagé pour plus de \$350. Personne n'a été blessé dans cette collision.

MAINTENANT OUVERT

LEMAIRE READY MIX INC.

2205, BOUL. MERCURE

TEL. : 472-5600

DRUMMONDVILLE-SUD



POUR REPONDRE
A LA DEMANDE

3 3 CAMIONS
"READY MIX"
A VOTRE SERVICE

PATIO BLOC LEMAIRE ENR.

DENIS et HENRI LEMAIRE, prop.

Pour répondre aux nombreuses demandes de leur clients, Denis et Henri Lemaire ont fait le nécessaire pour offrir à toute la population ce nouveau service très prochainement. Nous invitons toute la population à s'en prévaloir

POUR RENSEIGNEMENTS

TEL. : 472-5600

COMPTABILITE - ADMINISTRATION SECRETARIAT - STENO-DACTYLO jeunes gens - jeunes filles

L'une de ces carrières vous intéresse?

Notre école vous offre les avantages suivants:

- Cours solide basé sur plusieurs années d'expérience
- Cours complet: 10e, 11e et 12e
- Professeurs diplômés en matières commerciales et économiques
- Professeurs spécialisés en français et en anglais
- Nombre restreint d'élèves (moyenne: 25 élèves par classe)
- Meilleur contact avec les professeurs
- Services hebdomadaires d'un aumônier (Cours et entretiens)
- Equipement moderne.

Conditions d'admission en 10e:

- 9e année terminée (ou équivalent)
- Très forte 8e année (avec examens d'admission)

Prière de s'inscrire le plus tôt possible, car nous sommes limités en nombre "150 élèves".

Nous acceptons les élèves de 8e et 9e année.

COLLEGE A. DIONNE INC.

Collège reconnu par le ministère.

230 Dorion, Drummondville - Tels 472-2866 - 472-7334

11637

Editorial

Diatribes contre juges, avocats et journalistes...

Le directeur du Service de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert, vient de faire une véritable sortie contre les journalistes, les juges et les avocats. Il se voit que le directeur Gilbert s'est inspiré du peu de sympathie que reçoivent les agents de police de la part de la population. Et, par ricochet, les juges, les avocats et les journalistes constituent une cible facile pour le directeur Gilbert. Il va de soi que M. Gilbert a dû penser à des exceptions dans cette trilogie, car si tout le monde y passe, les portraits qu'il en fait ne sont pas tous nets, manquent de découpage et de contour.

C'est apparemment aux journalistes que le directeur Gilbert s'en prend davantage. Dans une certaine mesure, il a raison. Encore que la liberté de presse existe ou est censée exister, il y a des abus de ce côté et certains journalistes ne sont pas sans péché. Par ailleurs, les policiers ne plus. Toute la déclaration de M. Gilbert paraît trouver sa source dans les incidents (pour employer une expression doucereuse) du 24 juin dernier. Souhaitons qu'il n'y ait jamais deux 24 juin dans la même année!

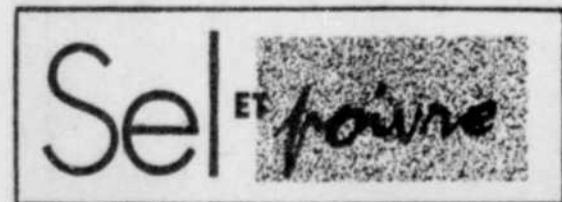
On a fait beaucoup de bruit autour de cet autre jour de la "matraque" mais dans beaucoup de milieux, on ne paraît pas avoir saisi la position des policiers dans une affaire qui a éclaté comme une explosion. Le fait est que l'on a reproché à d'autres qu'aux policiers, d'avoir "perdu le nord" ce soir-là!

Le seul remède que l'on verrait à la situation dont M. Gilbert se plaint, ce serait une collaboration "compréhensive" entre les corps policiers et la presse. Des journalistes sont bien tentés de se venger des cachotteries de la police. Il est bien évident qu'un étalage prématuré dans les journaux peut nuire au travail de la police, mais les journalistes ne reçoivent pas toujours le traitement qu'ils attendent des policiers. Des exemples d'une belle coopération entre la Sûreté provinciale et les journaux se sont produits à Sherbrooke même dans des causes de meurtre et ni la police ni les journalistes n'en ont souffert parce qu'ils se rendaient mutuellement service. Il est évident que lorsque des journaux, des postes de radio et des canaux de télévision ridiculisent un organisme responsable de la protection de la société, il n'y a pas de coopération possible entre les uns et les autres.

Quant à des avocats dont M. Gilbert a fait le "portrait", il en existe et pour eux, c'est une forme de publicité que l'on comprend bien sans l'approuver pour autant. Il est arrivé assez souvent que devant les tribunaux, des avocats ont fait le procès de la police de façon acharnée, au lieu de rechercher à défendre leurs clients de façon habile. Ce n'est pas toujours le meilleur moyen de gagner une cause!

Enfin, le directeur Gilbert s'en prend à des juges qui devraient être présument mieux informés et que les gouvernements ont élevés à la magistrature. Ici, nous rejoignons dans un sens, les propos de l'ancien juge associé de la Cour suprême des États-Unis, M. Tom Clark, qui vient de déclarer au congrès du Barreau canadien à Vancouver, qu'il faudrait mettre fin à la nomination des juges uniquement pour services rendus aux partis. Là encore, nous avons quelque chose à apprendre, mais moins que les Américains, dans un pays où les juges d'une certaine catégorie sont "élus" et non "nominés" par le gouvernement. Les considérations du juge Tom Clark pourraient, à ce compte, faire l'objet d'un autre article...

Louis-C. O'NEIL



- Sais-tu qui a découvert l'Amérique?
- Christophe Colomb, voyons...
- Sais-tu qui a fondé Québec?
- Champlain.
- Veux-tu savoir comment maigrir sans arrêter de manger? Sais-tu comment enlever une tache dans un trou d'une chemise? Si tu veux en savoir plus, appelle Mme "X"... elle en sait des affaires...
- On dit cela...
- Son dernier coup est pas si mal... elle a réussi à réunir un couple séparé depuis de nombreuses années...
- Comment a-t-elle fait cela?
- Elle a conseillé à la famille de placer le corps du mari au même cimetière que son épouse décédée depuis dix ans...

HONORIS

Programme d'amaigrissement: exercice-diète et chirurgie



Bloc-Notes

Une vocation religieuse

Nous venons de parcourir le bouquin d'André Brossard, intitulé "Le sel de la terre", sur les grands ordres religieux, avec des illustrations de l'auteur. C'est drôle à mourir! Non seulement le texte, mais les gravures aussi...

Il y a plusieurs années, nous avions lu le bouquin et l'idée nous est venue d'y revenir. Vous savez, en vacances, quand il pleut, il faut toujours s'accrocher à quelque chose...

Brossard s'est promené dans tous les monastères de contemplatifs et devant les chevauchées des essayistes de cette vie, il écrivait que "le dégoût de la vie n'a jamais donné le goût du ciel". Il raconte cette aventure du jeune échappé des "Confessions" d'un enfant du siècle qui s'annonçait au supérieur d'un monastère par la dépêche suivante: "Arrive demain, retenez cellule". L'aspirant ne

s'est jamais rendu à l'abbaye...

Par contre, André Brossard raconte une belle vocation qui devait naître au "Moulin de la Galette", un bistro de Paris quand une jeune fille dit à un beau danseur en lui soufflant au visage la poudre de sa houppette: "Souviens-toi que tu es poussière et que tu retourneras en poussière". Le beau danseur est entré dans un monastère et il y est resté!

Ceux que la peinture intéresse, et celle des impressionnistes surtout, se souviendront que le "Moulin de la Galette" était fréquenté par Toulouse-Lautrec et Aristide Bruant.

Et il y a l'histoire de cet ouvrier qui tournait des barreaux de chaise. Il se rendait à l'abbaye régulièrement pour réparer des chaises. Il dut trouver bon goût à cette Trappe, à moins que le silence, l'ique l'on qualifie en cer-

tains milieux d'apostolat silencieux) ne lui ait parlé doucement à l'oreille! Bref, la dernière chaise ayant été remise sur ses quatre pattes, il s'est assis dessus et n'a plus quitté la maison depuis!

Alphonse de Lamartine s'était rendu à la Grande Chartreuse, mais pour une courte visite à laquelle il a consacré trois lignes seulement dans "Méditation poétique". Il est vrai, lit-on, que le poète avait dans les yeux la vision de sa compagne de voyage surprise par l'orage, réfugiée dans la caverne d'un rocher et déroulant ses cheveux au vent pour les faire sécher...

Mais de penser qu'une vocation religieuse a vu le jour au "Moulin de la Galette", un frère du "Moulin Rouge" et dans le voisinage de "La Goulue" de Toulouse-Lautrec, c'est tout de même quelque chose. On n'a plus les vocations qu'on avait...

L.-C. O'N.

l'opinion

des LECTEURS

D'où vient ce désintérêt des citoyens?

Monsieur le Rédacteur,

Un mois nous sépare des élections municipales et les électeurs ne semblent pas moins intéressés que jamais. À quoi peut-on attribuer cette apathie de plus en plus grandissante à l'endroit de nos gouvernants?

Tous les payeurs de taxes se plaignent et rouspètent à l'année longue, mais quand vient le temps d'approuver ou de désapprouver ceux qui sont responsables de l'état financier déficitaire dans lequel la ville est présentement plongée, personne n'ose manifester publiquement, son mépris.

Doit-on blâmer nos corps publics ou les contribuables en général? Le laissez-aller à la bonne franquette de nos édiles, n'est-il pas responsable pour une large part de ce désintérêt total des électeurs? Il est inutile de critiquer nos administrateurs municipaux, toute l'année sans chercher à apporter une solution pour remédier, sans plus tarder, à l'état décevant des finances de la ville. La ville de Sherbrooke qui était souvent fois citée en exemple et dont les autres villes enviaient avec raison, sa position financière, est loin de s'enorgueillir de son dernier bilan qui accuse un déficit accumulé des deux dernières années de \$12 million de dollars et nous sommes assurés de voir s'ajouter à cette fabuleuse somme déjà en rouge, un autre million.

Que devons-nous penser de

nos administrateurs municipaux et où prendront-ils l'argent pour combler cet écart? La réponse est connue de tous. Et dire que le maire continue à gonfler des ballons comme dans les bonnes années, comme disait le Rév. Père Bouvier, que la ville est demeurée stagnante depuis 1955 sur le plan industriel. Si nous analysons sérieusement le côté économique, certains se verraient dans l'obligation de lancer un cri de désespoir, car la barque municipale va couler à fond.

Le maire et les échevins se moquent-ils de la situation actuelle ou veulent-ils profiter de notre léthargie en s'imaginant que nous sommes tous des naifs en lançant des canards, tels la construction d'un hôtel de ville, d'un urbanisme permanent, un protecteur des droits des citoyens, enquêtes par-dessus enquêtes suivies d'administrateurs pour appliquer les recommandations. Toutes ces belles choses à coût de centaines de milliers de dollars.

Au diable les dépenses fol-

les, celui qui paie n'a pas connaissance. Si les commissions formées pour surveiller chaque département possédaient le sens des responsabilités imposées par le mandat confié à chaque échevin, avaient le courage de siéger régulièrement, faudrait-il engager des étrangers pour faire des enquêtes dont les recommandations sont presque toujours mises de côté.

Tout le monde se souvient d'avoir lu la déclaration du président du comité de la police, dans laquelle il disait ne pas avoir convoqué ou tenu d'assemblée de son comité depuis au moins 5 ans.

Il ne faut pas se scandaliser dans la suite, quand on ne se comprend plus dans un laisser-aller à la bonne franquette dans tous les domaines. Je pourrais continuer indéfiniment à citer des exemples révoltants mais je me contenterai cette fois de vous parler du rapport qui vient tout juste d'être livré au conseil et en anglais pour combler le ridicule. Depuis 2 ans que ces supposés experts en circulation font faire des analyses la plupart du temps, par des étudiants en vacances. Nul n'est prophète dans sa ville, mais à 50 milles seulement, on est expert en tout. Combien ça va coûter? Ça peu d'importance, on est dans le rouge pour \$2 millions seulement.

Tout le monde critique mais personne n'a le courage de dire au maire et ses suivants: halte-là!

Signé: A la bonne franquette

Tribune libre
La Tribune publie les lettres traitant d'un sujet d'intérêt public qui lui sont adressées, pourvu que ces lettres portent la signature, le nom et l'adresse véritables de leur auteur. Un pseudonyme peut être utilisé. Chaque lettre doit rester dans les limites de cinq cents mots.
Notre journal se réserve le droit de modifier ou de résumer les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'une idée, d'un groupement ou parti politique, de même que celles qui contiennent des injures ou des attaques personnelles et celles qui sont jugées sans intérêt ou contraires au bien public.
Les lettres anonymes sont jetées au panier.

La Fédération des loisirs veut disséquer le diocèse pour en connaître ses besoins

VICTORIAVILLE (JD) — En plus des services qu'elle a mis sur pied depuis quelques temps y compris des stages de moniteurs à Drummondville, de stagiaires à Warwick, rencontres de moniteurs dans trois régions du diocèse, la Fédération des loisirs du diocèse de Nicolet a orienté son travail dans deux lignes complémentaires.

La Fédération vise en effet à fournir de la consultation technique, d'une part, et d'autre part à prendre clairement conscience de la situation des

loisirs dans le diocèse et des besoins les plus marquants.

Dans le sens de la consultation technique, plusieurs comités ont été rencontrés et des éléments de solution ont été présentés. L'aide fournie concernait des domaines aussi divers que fonctionnement du terrain de jeux, aménagement de terrain, moyens de sensibiliser le milieu aux problèmes des loisirs, etc.

Du côté de la prise de conscience, le travail est plus obscur mais non moins nécessaire. Il s'agit d'évaluer un peu partout les réalisations, les

possibilités, les difficultés pour établir clairement l'état des choses. Ce travail est nécessaire à toute entreprise sérieuse et avec plus de raisons encore quand l'action vise un secteur aussi vaste qu'un diocèse.

"Somme toute", a dit hier le directeur-exécutif de la Fédération, M. Michel Legault, "le travail accompli jusqu'ici pourrait être considéré comme les préliminaires d'une section plus directe encore. L'assemblée générale en deviendrait une sorte de point de départ, une nouvelle étape".

ASSEMBLEE GENERALE LE 29 SEPTEMBRE

VICTORIAVILLE (MB) — Le conseil d'administration de la Fédération des loisirs, sous la présidence de M. Jos. Côté, a fixé l'assemblée générale au 29 septembre, à la cité des loisirs de Drummondville. Participeront à cette rencontre les délégués des comités locaux de loisirs ainsi que les autres personnes et les organismes intéressés à la cause du loisir.

Cette assemblée générale revêt une importance particulière de fait que c'est la première tenue depuis l'engagement de personnel par la Fédération. Celle-ci devient en mesure de fournir un rendement beaucoup plus stable, beaucoup plus efficace. Elle est capable d'entreprendre un travail plus sérieux d'aide aux comités locaux, de mettre sur pied des services répondant aux besoins des localités et

de penser à une coordination régionale de façon plus valable.

Ainsi, l'assemblée générale qui prend place dans ces circonstances devient une prise de conscience d'un nouveau départ au sein de la Fédération. Le rôle de l'assemblée générale étant de déterminer l'orientation globale, elle s'avère chose importante et sérieuse du fait qu'elle possède maintenant les outils pour travailler: un secrétariat, du personnel.

Pour se faire connaître. Peu connue encore actuellement des personnes et des organismes susceptibles de s'y intéresser, la Fédération doit aussi voir à faire connaître ce qu'elle peut faire avec les instruments qu'elle possède; elle doit sensibiliser les personnes concernées sur ses possibilités.

L'assemblée générale permettra d'atteindre ce but partiellement peut-être, mais d'une façon valable sans aucun doute.

En plus de viser à présenter le travail déjà accompli, de préciser l'orientation de la Fédération, cette assemblée générale devient une nécessité à un autre point de vue. En effet, beaucoup de personnes qui travaillent dans le milieu du loisir à travers la région n'ont pas eu l'occasion de rencontrer d'autres gens et d'autres organismes faisant face aux mêmes problèmes ou ayant les mêmes préoccupations. C'est ainsi l'occasion d'un dialogue nécessaire.

Toutes les personnes concernées par le loisir sont invitées à prendre part à cette réunion et seront les bienvenues. La rencontre débute à 2 heures le dimanche 29 septembre.

Vendeur d'autos blessé dans un accident

PLESSISVILLE (GAB) — M. Gérard Brochu, demeurant sur la rue Savoie à Plessisville, a été blessé assez sérieusement dans un accident de la circulation. Il souffre de blessures au cou, aux jambes et aux bras, en plus de nombreuses contusions. M. Brochu a été conduit à l'hôpital Sacré-Cœur de Plessisville immédiatement après l'accident qui est arrivé vers 16 heures au coin de la rue Savoie et de l'avenue St-Edouard.

L'accident a été causé, semble-t-il, par une défectuosité des freins d'un lourd camion-malaxeur de la firme Tascheau de Plessisville. Ne pouvant plus immobiliser son véhicule, le conducteur en perdit le contrôle.

L'automobile occupée par M. Gérard Brochu fut frappée et écrasée contre un arbre. M. Brochu était le seul occupant de l'automobile qui est considérée comme une perte totale.

C'était une voiture toute neuve. Les constatations ont été faites par M. Edouard Lebrun, chef de la Sûreté municipale de Plessisville.



REMISE DE TROPHEE — Les Philles de Dubeau et Lapointe qui s'étaient mérité le championnat de l'année régulière viennent de recevoir la coupe emblème de ce championnat. Sur la photo, André Parent, des Philles, à droite, reçoit le trophée des mains du donateur M. Jacques Vincent, en présence du président des Optimistes, M. Réjean Bergeron. (Photo La Tribune, Drummondville)

La Chambre de commerce intéressée par les questions municipales et scolaires

PLESSISVILLE (GAB) — Le rôle d'une Chambre de commerce vis-à-vis du Conseil municipal a été le sujet d'une intéressante causerie prononcée lors de la première assemblée de 1968-69 à la Chambre de commerce de Plessisville. Le conférencier invité pour la circonstance était M. Jean-Paul Létourneau, directeur général de la Chambre de commerce provinciale. M. Létourneau a mis en évidence la difficulté de la tâche accomplie par les administrateurs à une époque où l'on veut tout avoir sans rien payer.

M. Jean-Paul Létourneau a fait remarquer que la Chambre de commerce doit prendre des dispositions pour solutionner les problèmes et faire des suggestions constructives au conseil municipal. "C'est là un travail positif nécessaire", a précisé le directeur général de la Chambre de commerce du Québec.

Un domaine scolaire, M. Létourneau a dit que la Chambre de commerce provinciale avait insisté auprès du ministère de l'Éducation pour faire inscrire au programme des classes élémentaires, des cours sur le civisme et sur l'économie. "Nos jeunes ont besoin d'être éduqués sur l'importance du respect de l'autorité, des lois, de la personne et de la propriété d'autrui. Ils doivent aussi être préparés à affronter la vie sur le plan économique", a-t-il déclaré.

Un autre invité d'honneur a aussi pris la parole à l'occasion de cette première assemblée de 1968-69 à la Chambre de commerce de Plessisville.

M. Bernard Dumont, député de Frontenac à la Chambre des Communes a dit qu'il se ferait un plaisir d'être le porte-parole de la population pour toute question se rapportant au gouvernement d'Ottawa. Il a fait remarquer qu'il tenait toujours à son projet d'un quai à eaux profondes à Deschambault et d'une route principale reliant ce port au centre minier de Thetford.

Le président de Forano Ltée, M. Paul-Marcel Forand, s'est fait l'interprète des industriels qui étaient les invités spéciaux pour cette assemblée de la Chambre de commerce de Plessisville. M. Forand a mis en évidence l'importance de l'industrie dans le développement économique de la ville de l'Érable. Il a précisé que des produits de haute qualité

sortaient des usines de Plessisville et que c'était là le résultat du courage, de la persévérance et de l'esprit d'initiative des dirigeants et du personnel de ces entreprises.

L'assemblée a fait une courte étude sur le problème du logement à Plessisville. Il a été reconnu que le taux élevé de l'intérêt était la principale cause d'une diminution dans le volume de la construction domiciliaire. Des membres ont fait remarquer que des indices laissent prévoir qu'une réduction était à prévoir bientôt dans le taux de l'intérêt. D'autre part, un projet de rénovation urbaine est actuellement à l'étude par le Conseil municipal et le problème du logement sera pris en considération pour la réalisation de ce projet.



M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation et député de Nicolet, félicite Pierre Gaudet, fils de M. et Mme Maurice Gaudet, d'Aston-Jonction, qui s'est mérité la médaille d'argent en se classant deuxième chez les garçons diplômés au concours annuel du mérite agricole juvénile.

LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD — FONDE EN 1910

Imprimé par LA TRIBUNE (1966) LTÉE, 221, rue Dufferin, Sherbrooke, Tél. : 569-9201

Autorisé comme envoi de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa
ABONNEMENT: au Canada par la poste, sauf endroits desservis par courriers; un an : \$15.00; 6 mois : \$9.00; 3 mois : \$4.75; 1 mois : \$1.75.
Aux États-Unis avec Supplément Perspectives: Un an : \$25.00; 6 mois : \$14.00; 3 mois : \$8.00; 1 mois : \$3.00.
Autres pays, outre-mer, etc.: Un an : \$30.00

La Tribune est affiliée à la Presse Canadienne, l'Association des journalistes de langue française, l'Association des journalistes du Québec, la Fédération canadienne des éditeurs de journaux et périodiques catholiques, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique.

YVON DUBÉ, président et directeur général.

JACQUES G. FRANCOEUR, vice-président et éditeur.

Déjà 33 témoins en rapport avec le hold-up à Ste-Clothilde de Horton

ARTHABASKA, (JD) — Pas moins de 33 témoins ont jusqu'ici comparu à l'enquête préliminaire en rapport avec le hold-up commis le 21 août dernier à la succursale de la Caisse populaire de Ste-Clothilde de Horton dans le comté d'Arthabaska.

La cause a atteint sa troisième journée d'audition hier; elle a été ponctuée de quelques prises de bec entre les procureurs de la Couronne et de la Défense de même que le juge Jean Grenier des Sessions de la paix, indiquant par là que la fatigue avait gagné un peu tout le monde après trois journées harassantes.

Un fait ressort avant tout. La Couronne a tenté de faire témoigner l'un des deux accusés, Philippe Côté, en fin d'après-midi hier mais celui-ci a carrément refusé de prêter l'absence de son avocat. Me Michel Proulx, retourné à Montréal plus tôt dans la journée. Le juge Grenier n'a pas

admis ce motif comme suffisant du fait que Me Claude Aubert, le second avocat de la Défense, était présent. En conséquence, Côté a été condamné à huit jours d'emprisonnement forcé ainsi la Cour à remettre la poursuite de l'enquête préliminaire à vendredi prochain à 2 heures de l'après-midi.

Témoignages d'hier

D'autres personnes ont été citées à la barre hier par la Couronne. Quelques-uns étaient là pour raconter ce qu'ils avaient vu le jour du vol, d'autres pour préciser le montant du vol et plusieurs policiers venus raconter les circonstances entourant la poursuite des deux suspects et leur arrestation.

L'atmosphère tendue de la matinée a soudain provoqué une véritable explosion de colère. Trouvant sans doute que la

Couronne ne procédait pas de façon suffisamment rapide, Me Proulx, procureur de la Défense, a accusé son collègue de la couronne, Me Beaudet, de «mal défendre la justice».

Ce dernier sortit alors de ses gonds et hurla: «Ce n'est pas un blanc-bec de votre âge qui va me faire la leçon. La justice à Arthabaska, c'est une justice avec un grand "J". Et Me Proulx de répondre: «Je l'attendais celle-là!»

A une acclamation apparente succéda une autre crise de colère. Le juge Grenier demanda à Me Beaudet d'activer les procédures, ce qui n'a guère plu à l'avocat de la Couronne. «Qu'on me laisse travailler en paix! Je veux faire une preuve complète dans cette affaire!»

Sur ces mots, le juge Grenier quitta précipitamment son siège. Il était midi quinze. La séance de l'après-midi fut beaucoup moins orageuse.

Le juge fait des remontrances mais fait preuve de clémence

ARTHABASKA, (JD) — Tout en servant de sévères remontrances, le juge Jean Grenier, de la Cour des sessions de la paix, a fait preuve de clémence à l'endroit de Mme Althée Lavigne, de Victoriaville et son amant, Majella Huppé, de Montréal.

Tous deux étaient accusés de voies de fait graves avec lésions corporelles sur la personne d'un enfant de dix ans, un ami de deux des fils de Mme Lavigne. Le juge Grenier a retenu plusieurs facteurs y compris la situation familiale des deux prévenus avant de rendre sa sentence.

Mme Lavigne a été condamnée à verser une amende de \$25, en plus des frais ou à défaut un jour de prison. Quant à Huppé, il a écopé d'une amende de \$100 et des frais, à défaut de payer, une peine d'emprisonnement de 30 jours. Ils ont obtenu des délais respectifs de 15 jours et un mois pour payer.

De plus, les deux personnes devront verser un cautionnement de \$300 chacun pour garder la paix durant une période de deux ans comportant

aussi comme obligation que Huppé et sa concubine ne se rencontrent jamais plus au foyer de Mme Lavigne.

Remontrances du juge

Rapporter que tout récemment à Victoriaville le couple précité avait administré une véritable râclée à un jeune garçonnet, compagnon de deux des fils de Mme Lavigne. Les coups portés par Majella Huppé avaient même causé une fracture à la paroi extérieure d'un œil.

Avant de rendre sa sentence hier, le juge Grenier a fait certaines observations dont voici un résumé: «C'est là un des cas les plus difficiles que j'aie eu à affronter. Il s'agit d'une situation matrimoniale fort défavorable sur laquelle je n'ai pas à vous juger».

S'adressant à la femme, il a dit: «Là où ça me concerne, c'est lorsque vous avez jugé bon de garder cet homme chez vous, à la face de vos cinq enfants. Une telle situation amène du trouble. Mais à votre honneur, vous avez voulu retirer le jeune garçon de cette

mauvaise pente. Il aurait cependant été si facile d'alerter la famille et la police et de s'en tenir là. Mais non, vous avez décidé de régler le cas par la force.

Je ne vous imposerai pas une peine d'emprisonnement parce que vous avez des enfants et qu'il est possible de reconstruire leur estime. Je ne puis non plus vous imposer une sévère amende parce que vous n'avez pas d'argent».

Se tournant ensuite vers Huppé, le juge Grenier a dit: «Vous avez manqué la plus belle occasion de votre vie de vous mêler de vos affaires. Vous n'avez pas de dossier judiciaire, vous avez une famille à Montréal, vous gagnez un salaire qui vous permet de la faire vivre.

J'ai sérieusement pensé à vous envoyer en prison. Mais dans ce cas, vous perdriez votre emploi. Votre vraie femme et vos vrais enfants en souffriraient. Mais je ne peux me contenter de vous faire des remontrances.

Complexez-vous chanceux de vous en tirer à si bon compte!»

Compétition de parachutistes en 1969

VICTORIAVILLE, (MB) — Au cours d'une conférence de presse et d'une projection de films au motel Lion d'Or, M. Yvon Lantagne, parachutiste bien connu à Victoriaville, a annoncé la tenue d'une compétition de parachutistes à Victoriaville.

Dimanche dernier, Yvon Lantagne participait à des compétitions de ce genre à St-Amand d'Avellan et se classait 8e sur 33 participants; le même genre de compétitions sera donc présenté ici à Victoriaville les 5 et 6 août prochains. Cet événement sera identifié sous le nom de compétitions Bois-Francis Victoriaville.

C'est la première fois que ce genre de compétitions sera présenté à Victoriaville et Yvon Lantagne a tenu à nous expliquer en quoi elles consistent: les parachutistes sautent d'une hauteur variant en-

tre 3,500 et 4,000 pieds pour exécuter en chute libre pendant 10 secondes; ils tentent de tomber sur une cible sur le terrain qui a en son centre une marque de trois pouces de diamètre entourée d'un cercle de 100 pieds de diamètre.

Plus de 200 sauts seront exécutés par les quelques 75 participants attendus. Des invitations seront envoyées à près de 29 clubs du Québec, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et des États-Unis.

Chaque parachutiste effectuera quatre sauts en plus des sauts par équipe. Deux classes seront représentées, soit la classe A pour les parachutistes ayant exécuté moins de 75 sauts à date et la classe B pour ceux ayant effectué plus de 75 sauts.

Des bourses seront remises aux trois premiers de chaque

classe et un trophée. Il y aura également un trophée pour l'équipe gagnante et chacun des coéquipiers recevra également un trophée. Ces trophées et les bourses sont une gracieuseté de Ben Mathieu représentant de la brasserie Molson à Victoriaville.

Un autre trophée sera à l'endroit, soit le trophée Lévisien offert par le Centre de parachutisme Bel-Air de St-Jean Chrysostome qui collabore étroitement à la réalisation de ces compétitions.

C'est la première fois que des compétitions de ce genre sont organisées dans la région et M. Yvon Lantagne nous a confié qu'il avait l'intention de les organiser annuellement. L'avenir qui servira aux parachutistes viendra de la compagnie Sud-Aviation dont le propriétaire est M. Jean-Guy Fleury.

Installation d'un magasin coopératif pour les travailleurs à Victoriaville?

VICTORIAVILLE, (JD) — Le syndicat de la construction de la région de Victoriaville investira la somme de \$1,000 dans un projet de fondation d'un magasin coopératif destiné aux travailleurs.

La Tribune tient cette information de source fort bien renseignée. Il a cependant été impossible de faire confirmer ou nier la nouvelle. Chose certaine, le syndicat a tenu une importante assemblée cette semaine durant laquelle il en fut question.

Si le syndicat de la construction pose un tel geste, d'autres syndicats affiliés au Conseil central imiteront vraisemblablement ce geste.

Ces éventuelles décisions font suite à un éditorial coiffé du titre «nouvelle orientation des syndicats» et publié dans la revue «Solidarité», organe officiel du Conseil central de Victoriaville.

Le signataire de l'éditorial, Renaud Paris suggère lui-même l'instauration d'un magasin coopératif qui pourrait

être établi dans le local même des syndicats.

M. Paris ajoute: «Avec le coût présent de la vie, nous sommes persuadés que tous les employés verraient certainement d'un bon oeil l'ouverture d'un tel magasin qui, en premier lieu, pourrait débiter par la vente de produits en conserve et peut-être dans un avenir rapproché toutes fournitures domestiques.

«Nous croyons sincèrement», poursuit M. Paris, «que tous les syndicats de la région pourraient bénéficier de ce genre de ventes». L'éditorialiste affirme qu'il ne s'agit pas là d'une concurrence pour les détaillants mais d'une aide accrue pour tous les syndicats de la région «tant au point de vue salariale que celui des achats à prix modiques».

La Tribune a tenté de rejoindre le président du syndicat de la construction, M. Séverin Plante, pour avoir plus de précisions mais sans succès. M. Plante étant à Québec hier.



COMPÉTITION DE PARACHUTISTES BOIS-FRANCIS-VICTORIAVILLE — M. Yvon Lantagne, parachutiste très bien connu à Victoriaville, organise en collaboration avec la brasserie Molson dont le représentant à Victoriaville est Ben Mathieu, une compétition de sauts en parachutes les 5 et 6 octobre prochains. Dans sa tâche, M. Lantagne est aidé de quelques parachutistes de Victoriaville. Dans l'ordre habituel, nous reconnaissons les principaux artisans de cette grande manifestation, soit P.-Claude Pepin, Claudette Pothier, Yvon Lantagne et André Bergeron. Ils sont à mettre la dernière touche à l'organisation. (Photo La Tribune, Victoriaville)

Les champions en avance 2 à 0 dans la série finale

ARTHABASKA, (JD) — Le Meuble Perreault a pris les devants 2-0 dans la série finale des éliminatoires de la ligue industrielle de balle-molle d'Arthabaska en disposant du Ro-No par le compte de 19-10.

Les champions de la saison régulière ont cogné un grand total de 16 coups sûrs comparativement à 15 pour les joueurs du Ciment Ro-No. Ces derniers ont commis les deux seules erreurs du match. Chaque équipe a laissé neuf coups sûrs sur les sentiers.

Gilbert Perreault a été crédité de la victoire au mont-

le accordant huit buts sur balles et retirant cinq frappeurs sur des prises. Pierre Bergeron avec une fiche de dix passes gratuites sur les buts et un retrait sur des prises, a été débité de la défaite.

Perreault a de plus aidé sa propre cause en canonnant un circuit avec un homme à bord. Son coéquipier Jacques Michel a imité ce geste pour la même équipe.

Le prochain match de cette éliminatoire série sera disputé lundi soir à compter de 7h. 30 sur le terrain de balle-molle d'Arthabaska.

Chronique municipale

PRINCEVILLE, (GAB) — Le conseil municipal de Princeville a adopté une résolution concernant la réalisation du projet d'aéroport régional. Par cette résolution, les édiles municipaux s'engagent à favoriser la réalisation de ce projet en acceptant de contribuer financièrement pour l'achat des terrains et à l'entretien de l'aéroport, une fois pistes et constructions complétées par Ottawa. Cette contribution serait établie au prorata de la population des villes de la région des Bois-Francis concernées dans cet important projet.

Le conseil municipal de Princeville a adopté, en 2e lecture, un règlement de construction. Un autre règlement a aussi été adopté, en première lecture, celui-là, pour l'urbanisme et le zonage. La lecture de ces deux volumineux documents a duré près de quatre heures. Le règlement d'urbanisme et de zonage avait été porté à l'attention de la population au cours d'une séance d'information tenue il y a quelques jours. Ces projets de règlements font suite à une requête signée par quelque 400 contribuables-propriétaires et présentée au Conseil municipal en 1967.

Le maire J.-Maurice Talbot et les échevins ont approuvé le paiement de factures dont la liste a été soumise par M. Georges Crête, secrétaire-trésorier du conseil municipal. Une tranche importante des crédits votés par les édiles pour le paiement de ces factures se rapportent au service de la dette.

Le conseil municipal de Princeville a aussi accepté de contribuer financièrement à la réparation et à l'entretien de la croix lumineuse sur le Mont St-Michel à Arthabaska. Ces frais sont répartis selon des calculs établis par le conseil du comté. Aucune précision n'a été donnée quant au coût de cette participation de Princeville mais les renseignements préliminaires obtenus laissent prévoir que le montant de la contribution de Princeville serait très minime.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE, (JD) — Le club Richelieu reprendra ses activités lundi soir par le souper hebdomadaire au Manoir Victoria. On en profitera pour préparer la prochaine campagne de charité.

La section électro-technique de l'école de Métiers de Victoriaville éprouvera à nouveau des difficultés majeures à cet égard. Cette fois, on apprend que l'emprunt de matériel appartenant à d'autres écoles de la province, ne serait pas chose facile. On parle même de retarder d'une autre semaine l'ouverture de cette section.

Le tournoi de golf régional de la nouvelle Chambre de commerce du centre-sud du Québec aura lieu le 14 septembre au club de golf Bellevue de Richmond. Il y aura partie récréative pour les dames.

Verdict de mort accidentelle dans le cas de J. Turcotte

PLESSISVILLE, (GAB) — Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans le cas du jeune Jacques Turcotte, de Plessisville. C'est le Dr Raymond Charbon, coronar, qui a dirigé l'enquête tenue à la morgue Rousseau et Fils. La jeune victime était âgée de 11 ans et avait succombé à son arrivée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où il avait été conduit à la suite d'un accident.

Le conducteur d'une auto-

Parade de modes des Filles d'Isabelle à Princeville

PRINCEVILLE, (GAB) — Les Filles d'Isabelle de Princeville ont profité de leur première assemblée de 1968-69 pour compléter l'organisation de leur parade annuelle de modes d'automne. Cette manifestation aura lieu le mercredi soir, 11 septembre, à l'hôtel Manoir. Plusieurs firmes commerciales ont accepté de collaborer en présentant les nouvelles créations. Le

grand public et les éléments féminins en particulier sont invités pour cette parade de modes du mercredi, 11 septembre à l'hôtel Manoir de Princeville.

Au cours de la même réu-

Une poussée de cinq points en une manche décide du champion

VICTORIAVILLE, (JD) — Une poussée de cinq points dans la première manche de la septième manche a permis au club Continental de remporter le championnat de la saison régulière de la ligue de balle-molle de Victoriaville.

Il s'agissait de la partie continuée à compter de la cinquième manche et pour laquelle tant de grabuges avaient été égrenés. Au moment de la réouverture des hostilités jeudi soir, le Continental tirait de l'arrière par le compte de 3-1 sur l'Utex.

Des la première reprise, le Continental a réussi à niveler le compte; les joueurs de l'Utex furent ensuite réduits à l'impuissance par l'artilleur gagnant, Daniel Dupuis.

A leur retour au bâton, les joueurs du Continental prirent bien les choses en main. Le puissant Gilles Marotte inaugura d'abord le bal avec un retentissant coup de circuit; la balle est allée atterrir sur la pelouse près de l'Académie St-Louis de Gonzague, au-dessus de la clôture du champ centre.

Les joueurs du Continental ne se sont pas arrêtés là. Plusieurs ont cogné des balles à plomb; Denis Laroche et André Béliveau ont été parmi ceux dont les coups ont été productifs. Les lanceurs Ronald Drouin, Michel Blouin et Roger Laroche se sont relayés au monticule en faveur de l'Utex durant cette septième manche.

Durant tout le match, le Continental a réussi 12 coups sûrs commis une erreur et laissé 11 coureurs sur les sentiers comparativement à 7 coups sûrs, aucune erreur et 6 coureurs laissés sur les buts pour l'Utex.

La joie était à son comble dans le camp du club vainqueur après le match. Le Continental se mérite ainsi le trophée O'Keefe, emblématique du championnat de la saison régulière.

Les Alouettes remportent la palme des parcs au soccer

VICTORIAVILLE, (JD) — Les Alouettes du secteur St-David ont surmonté un déficit d'une partie dans la grande finale 2 de 3 pour décrocher les honneurs des deux parties suivantes et s'adjuger ainsi le championnat de la ligue de soccer des parcs de Victoriaville.

Chez les Pee-Wee, Victoriaville a blanchi Sherbrooke par le compte de 3-0 tandis que chez les Bantam, les représentants de la ville-reine des Bois-Francis épirovaient un peu plus de difficultés non sans l'emporter par le pointage de 5-3.

La responsabilité du soccer au service de la récréation de Victoriaville avait été confiée à M. Claude Moreau qui s'est dit heureux des résultats obtenus.

Au classement de la saison régulière les Lynx et les Lions ont terminé sur un pied d'égalité avec 18 points suivis de très près par les Panthers, à 16 points.

Chez les compères, Pierre Robitaille et Daniel Charest ont marqué 18 buts chacun suivis de Denis Hamel à 16 points, Roger Gosselin à 14 et Jacques Lefebvre, à 13 points.

Sherbrooke-Victoriaville

Deux parties ont eu lieu cette semaine dans le cadre du premier Festival d'été de Victoriaville. Ces deux rencontres mettaient aux prises des représentants de Sherbrooke et ceux de Victoriaville.

Chez les Pee-Wee, Victoriaville a blanchi Sherbrooke par le compte de 3-0 tandis que chez les Bantam, les représentants de la ville-reine des Bois-Francis épirovaient un peu plus de difficultés non sans l'emporter par le pointage de 5-3.

La responsabilité du soccer au service de la récréation de Victoriaville avait été confiée à M. Claude Moreau qui s'est dit heureux des résultats obtenus.

Balle-molle: Arthabaska fait le plus beau retour de l'année

VICTORIAVILLE, (JD) — Le H.P.L. d'Arthabaska vient d'effectuer le plus beau retour dans la balle-molle cette saison dans la région des Bois-Francis.

Après avoir perdu les trois premières joutes de la grande finale de la ligue junior inter-paroissiale contre le A.C.H. de Victoriaville, ils ont remporté les trois suivantes pour ainsi créer l'égalité. La partie décisive aura lieu mardi soir prochain à Arthabaska.

Le H.P.L. d'Arthabaska a-

vait plus tôt cette saison dépassé les honneurs à l'issue de la saison régulière. Leurs trois dernières victoires ont été réussies par des pointages de 15-2, 6-4 et 11-4 jeudi soir à Victoriaville.

On s'attend à ce qu'une foule considérable assiste au match de mardi prochain à Arthabaska. On sait que plusieurs joueurs de ces deux équipes évoluent dans les ligues industrielles de Victoriaville et Arthabaska, ce qui indique bien le calibre de jeu qu'ils peuvent offrir.

Un intéressant rapport a été



PREMIERE ASSEMBLEE — Des personnalités ont été les invités d'honneur à l'occasion de la première assemblée de 1968-69 à la Chambre de commerce de Plessisville. Le président, M. Rosaire Côté, et ses collègues de la direction avaient donné une attention spéciale aux industriels de la ville de l'Érable en dressant la liste de ces invités spéciaux. Des questions d'importance municipale et scolaire ont été étudiées au cours de la réunion. Dans l'ordre habituel sur la photo: M. Bernard Dumont, député créditiste de Frontenac à la Chambre des Communes, M. Gérard Goulet, maire suppléant de Plessisville, M. Jean Fusay, vice-président de la Chambre de commerce et M. Jean-Paul Létourneau, directeur général de la Chambre de commerce du Québec.

Taxe municipale inchangée à St-Louis

ST-LOUIS DE BLANDFORD (GAB) — De nouvelles constructions et des améliorations aux propriétés ont donné une augmentation de \$15,000 dans la préparation du nouveau rôle d'évaluation à St-Louis de Blandford.

La valeur totale inscrite au rôle est de \$645,000 pour tou-

tes les propriétés situées dans les limites de la municipalité. Ce sont les experts d'une firme de Québec qui ont fait les visites et calculs en rapport avec ce nouveau rôle. Les développements en cours sur le Domaine Baril ne sont pas compris dans les \$645,000 vu que les travaux n'étaient pas

encore commencés lors de la visite des évaluateurs.

Le taux de la taxe

Le maire Lucien Desrosiers et les conseillers ont fixé à 65 par \$100 d'évaluation le taux de la taxe foncière pour la prochaine période de perception. Ce taux est le même que celui qui était en vigueur l'an dernier. Des instructions ont été données au secrétaire-trésorier du Conseil municipal, M. Benoit Bazin, pour la préparation des avis de cotisation. Une attention spéciale sera donnée aux nombreux propriétaires de résidences d'été qui passent la belle saison à St-Louis de Blandford et qui demeurent à l'extérieur le reste de l'année; on souligne que ce groupe de contribuables se fait un point d'honneur d'acquiescer ses dus au conseil municipal de St-Louis de Blandford.

Pour vos rénovations...consultez

GÉRARD FORTIN

Revêtement de maisons en aluminium
Façades de magasins
Portes - Fenêtres - Auvents - Vitres thermos

GRAND SPECIAL...
REVETEMENT ALUMINIUM
(\$80 la toise, posé)

St-Romain, cdt Frontenac 486-5429
Theford Mills, cdt Mégantic 338-4303
Sherbrooke, cdt Sherbrooke 562-2809

UN VRAI CADEAU
A UN VÉRITABLE AMI....
un abonnement à
La Tribune

LA TRIBUNE

TEL.: 335-9952

Thetford Mines

W.H. ADAM
HUILE A CHAUFFAGE — MEILLEUR SERVICE
438, ST-NAZAIRE — TEL.: 338-8561

198, RUE NOTRE-DAME EST

SHERBROOKE, SAMEDI, 7 SEPTEMBRE 1968

198, RUE NOTRE-DAME EST

5

Le téléphone a sonné 188 fois chez les policiers de Disraeli

DISRAELI. — La police de Disraeli a répondu à un total de 188 appels téléphoniques au cours du mois d'août dernier. Il y a eu un total de neuf accidents de la circulation. La police a enregistré un millage pour l'automobile de 2,696 milles au cours de ce mois. Un total de cinq billets de la circulation ont été distribués et 26 avertissements aux automobilistes ont été servis ainsi que 33 autres avertissements divers. La population a logé 43 plaintes au bureau de la police. Il y a eu six sorties extérieures et deux sorties pour des feux. La police s'est aussi

A quelle heure la messe?

THETFORD MINES, (JS) — A compter de demain, dimanche, l'horaire des messes dominicales des différentes paroisses de la ville sera changé. Nous publions cet horaire en guise de service à la communauté chrétienne de la ville de Thetford.

Notre-Dame

La paroisse Notre-Dame apporte de légers changements à son horaire coutumier. Les messes de 7 heures et 8h30 a.m. sont enlevées du programme. Dorénavant la cédule des messes sera comme suit: 8 heures, 10 heures, 11 heures et 12 heures le matin, et 7 heures le soir.

St-Noël

Pour les messes de l'avant midi, 7 heures, 8 h. 30, 10 heures, 11 h. 15 et 12 h. 15 et une le soir à 5 heures.

Cliniques de l'Unité sanitaire de Mégantic

THETFORD MINES, (JS) — Les cliniques suivantes apparaissent au programme de l'Unité sanitaire du comté de Mégantic pour la semaine commençant le 9 septembre.

Clinique antituberculeuse

Lundi le 9 septembre de 9h30 à 11 heures a.m. et de 2 heures à 4 heures p.m. à l'Unité sanitaire de Plessisville.

Puériculture, DCT, Polio, Antivariolique

Lundi le 9 septembre: Sacré-Cœur de Marie, de 10 heures à 11 heures a.m., à la Salle paroissiale, Leeds Village; de 2 heures à 3 heures p.m., à l'École centrale.

Mardi le 10 septembre: St-Alphonse: de 9h30 à 11 heures a.m. et de 2 heures à 4 heures p.m. à l'Unité sanitaire, Kinross Mills; de 10 heures à 11 heures a.m. au sous-sol de l'église, Notre-Dame; de 2 heures à 3 heures p.m., à la salle paroissiale, Plessisville; de 2 heures à 3 heures p.m. à l'Unité sanitaire.

Mercredi le 11 septembre: St-Adrien d'Irlande de 10 heures à 11 heures a.m., à la salle paroissiale, St-Sophie; de 10 heures à 11 heures a.m., à l'École centrale, St-Pierre Baptiste; de 2 heures à 3 heures p.m., à l'École centrale, St-Noël; de 2 heures à 3 heures p.m. au Couvent Ste-Thérèse.

Jeudi le 12 septembre: Vianney: de 10 heures à 11 heures a.m. à l'École, St-Alphonse; de 2 heures à 3 heures p.m. à l'Unité sanitaire, St-Ferdinand; de 2 heures à 3 heures p.m. à l'École Notre-Dame.

Chronique scolaire

THETFORD MINES, (JS) — Les travaux de la polyvalente de Disraeli vont bon train et malgré la grève qui est survenue tout semble marcher rondement. C'est ce qu'a déclaré le commissaire L.E. Boutin à la dernière réunion de la régionale de l'Amiante.

Par un arrêté en conseil le sous-ministre, M. Yves-R. Maheu cède l'école de métiers de Thetford à la régionale de l'Amiante pour la somme de \$1.00. Mais la régionale de l'Amiante n'est pas prête à faire l'intégration tout de suite.

Une séance d'information pour les commissaires et leurs principaux collaborateurs aura lieu à l'Hôtel Reine-Elizabeth, dimanche le 8 septembre, de 1 heure à 5 heures p.m.

Par une résolution, la commission scolaire de Disraeli met à la disposition de la régionale tous les locaux disponibles.

Le certificat de renouvellement du cautionnement de M. M. Gilles Laplante et Omer St-Laurent a été adopté lors de la dernière assemblée.

La Commission scolaire de Courcelles renouvelle sa demande d'adhésion à la régionale de l'Amiante.

L'inter-collégial à l'oeuvre à Thetford

THETFORD MINES, (AG) — La ligue de hockey inter-collégiale de Thetford Mines opérera à nouveau au cours de la prochaine saison hivernale. C'est ce qu'a annoncé le président de ce circuit, M. Gaston Veilleux. Les principaux arrangements se font prêts d'ici la mi-septembre.

M. Veilleux désire voir un plus grand nombre d'étudiants faire partie du bureau de direction, puisqu'il s'agit d'une ligue d'étudiants. Une invitation est lancée à tous les responsables des sports dans les différentes écoles afin de se préparer le plus tôt possible à former leurs équipes.

Pour vos rénovations... consultez
GÉRARD FORTIN
Revêtement de maisons en aluminium
Facades de magasins.
Portes — Fenêtres — Auvents — Vitres thermiques
GRAND SPECIAL
REVÊTEMENT ALUMINIUM
(580, la toise, posé)
St-Romain, c/c Frontenac
486-2429
Thetford Mines, c/c Mégantic
338-4343
Sherbrooke, c/c Sherbrooke
542-2889

La Chambre de Thetford forme un comité pour intégrer Courcelles à la régionale

THETFORD MINES, (JS) — Les membres de la Chambre de commerce de Thetford Mines se sont réunis vendredi midi à l'occasion d'un dîner dans un restaurant de la ville. Cette réunion avait pour but d'envoyer des délégués au congrès provincial des Chambres de commerce qui aura lieu au Motel des Laurentides les 19, 20 et 21 septembre dans la vieille capitale. Les principaux thèmes développés au cours de ce congrès seront: La forêt dans notre économie, et les mines dans notre économie. Trois délégués de la Chambre de Thetford se rendront à cette manifestation, soit MM. Jean-Guy Ferland, Jacques Ferron et Alphonse Jolicoeur.

Projet

La Chambre de commerce de la cité de Thetford Mines a l'intention de mettre sur

Assemblée générale

une assemblée générale de la Chambre de commerce de

Caisse d'entraide économique formée pour la région de Thetford Mines

THETFORD MINES, (JS) — Un important groupe d'hommes d'affaires de Thetford Mines s'est réuni mercredi soir à la salle du Faisan Bleu dans le but de former une Caisse d'entraide économique pour la région de Thetford Mines. D'autres caisses du genre existent déjà depuis quelques années dans quelque 20 régions de la province. Le président de la Fédération des Caisses d'épargne et d'entraide économique, M. Jacques Gagnon, d'Alma, était de passage à Thetford, à cette occasion, dans le but d'aider les hommes d'affaires de la région de l'amiante à mettre sur pied leur projet.

Buts

Au cours de sa causerie M. Gagnon précise les raisons d'existence de tels organismes au sein des différentes régions de la belle province. "Dans la province de Québec, les Caisses d'entraide économique doivent devenir de véritables sociétés régionales de financement", c'est ce qu'a déclaré M. Gagnon. On

sait que le gouvernement favorise la création d'organismes régionaux de financement. Les services d'entraide économique tels que préconisés par la Fédération favorisent le développement industriel des régions et par le fait même rejoignent les objectifs gouvernementaux. M. Jacques Gagnon affirme que: "En envoyant nos capitaux à l'extérieur de nos régions nous avons toujours travaillé contre nous-mêmes, nous sommes devenus les propres artisans de notre infériorité économique. Nous avons contribué au développement des grands centres et à l'appauvrissement des régions éloignées". "Pour corriger cette lacune dans le fonctionnement de notre économie, l'entraide économique travaille à la régionalisation des capitaux. Une société d'entraide économique permet de conserver nos capitaux chez nous et de nous développer par nous-mêmes avec notre propre argent," a-t-il renchéri.

Fondation

Les hommes d'affaires réunis à la salle du Faisan Bleu furent dans l'ensemble emballés par le projet présenté par le président de la Fédération et ils procédèrent immédiatement à la formation des différents comités de direction. L'élection consistait à élire les représentants des trois bureaux distinctifs qui forment la structure de la société. Au conseil d'administration formé de sept membres ont été élus, MM. Fernand G. Daigle à la présidence, Lionel Samson vice-président, Marcel Dallaire secrétaire, Raymond Vachon recruteur officiel et ainsi que trois autres directeurs, MM. Gérard Ste-Marie, Réjean Labonté et Jacques Tremblay.

A la commission de surveillance ont été élus MM. Pierre Roberge, Jacques Ferron et Robert Marchand. Pour terminer l'élection on procéda à un vote afin de former la commission de crédit; MM. Pierre Marquis, Guy Paquet et Raymond Fournier ont été élus. Lors de la prochaine réunion du conseil d'administration, on procédera à la nomination d'un gérant de la Caisse.



NOUVEL ORGANISME — Un nouvel organisme a été établi mercredi soir à Thetford Mines, la Caisse d'épargne et de développement économique de l'Amiante. La photo ci-haut nous montre les membres élus du premier conseil d'administration de cet organisme dans la cité de l'amiante. De gauche à droite, MM. Fernand G. Daigle président, Marcel Dallaire, secrétaire, Gérard Ste-Marie, directeur, Raymond Vachon, recruteur et Lionel Samson, vice-président. (Photo La Tribune, Thetford Mines)



COMITE DE CREDIT — Un groupe d'hommes d'affaires de la région de Thetford Mines réuni pour la fondation de la Caisse d'entraide économique de l'Amiante, a élu mercredi soir dernier sur la commission de crédit, de gauche à droite, MM. Pierre Marquis, Guy Paquet et Raymond Fournier. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Le consul général de France à Québec a rendez-vous à Thetford Mines le 16

THETFORD MINES, (B.F.) — Le consul général de France à Québec, M. Pierre Demenon, sera de passage à Thetford Mines le 16 septembre, invité du club Kiwanis de cette ville.

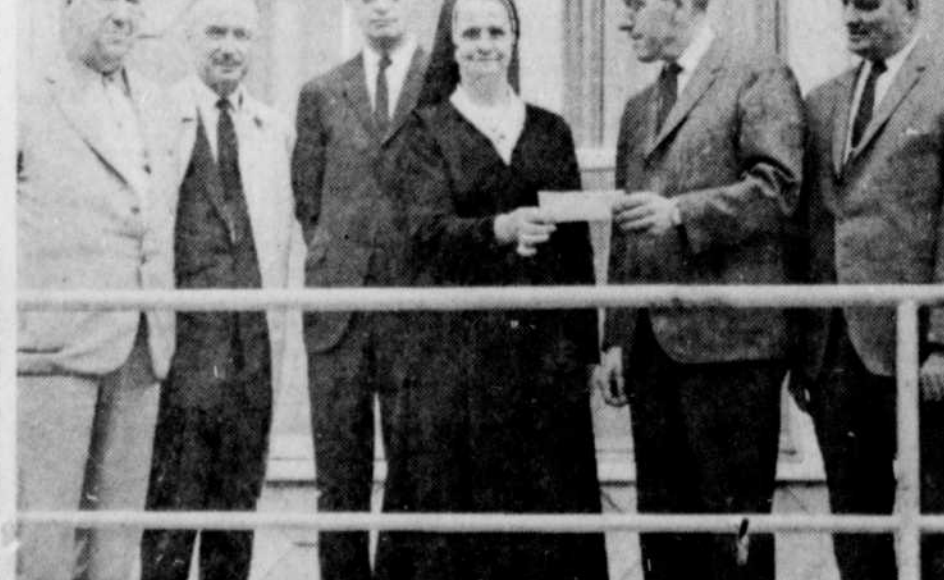
Le distingué visiteur sera accompagné de son épouse et de son fils de 16 ans. Le couple est attendu au pays de l'or blanc à deux heures de l'après-midi, pour effectuer une visite de la mine Lake Asbestos of Quebec Ltd. Par la suite les gouvernements municipaux de Thetford Mines recevront M. et Mme Demenon à une réception civique, à l'hôtel de ville.

Après une brève période de repos passée à la maison des visiteurs de la Lake Asbestos, à Thetford, le consul général de France à Québec, ainsi que Mme Demenon, seront accueillis par les Kiwanis et leurs épouses à la salle Faisan Bleu, pour un banquet. A cette occasion, le représentant de notre mère patrie dans la belle province commentera la

"coopération franco-québécoise".

Carrière bien remplie

Après avoir été attaché au service de l'administration centrale du ministère des Affaires étrangères de la France, de 1946 à 1948, M. Demenon a passé deux ans à l'ambassade de Bruxelles. De 1950 à 1954, il assumait les fonctions de deuxième secrétaire à l'ambassade française, à Londres, puis demeura à l'administration centrale (Europe) de 1954 à '59. C'est alors qu'il permuta au poste de conseiller à la délégation française à l'OTAN, pour agir ensuite comme représentant permanent adjoint de son pays au conseil de l'OTAN. En 1964, et conseiller technique auprès de la direction générale des Affaires culturelles et techniques de la France. C'est alors qu'il exerçait ces fonctions qu'il fut nommé consul général à Québec, où il arrivait le 18 janvier dernier.



SOUSCRIPTION PAR LE CLUB ROTARY DE THETFORD

Le club Rotary de Thetford Mines a fait une importante souscription aux RR. SS. de la Charité de St-Louis d'occupant de la colonie de vacances du Petit Lac St-François. Le Club Rotary compte parmi ses nombreuses oeuvres son aide à cette colonie qui reçoit annuellement plusieurs orphelins. On remarque de gauche à droite: MM. J. A. Cloutier, J. Berchmans Gagnon, Octave Mousseau, Révérend Sœur Supérieure de la Maison Nazareth, Ernest Blois. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Chronique municipale

DISRAELI, (HD) — Une correspondance a été engagée entre la région des Eaux de la province et le conseil municipal de Disraeli Village, en regard du problème de la polyvalente de Disraeli.

Le chef de police s'est rendu aux désirs de plaignants qui tenaient la corporation responsable de dégâts causés par l'eau dans leur cave lors d'une tempête. Il a visité les lieux et pris les renseignements nécessaires pour établir la responsabilité.

C'est M. Jean-Paul Lapointe qui fut engagé récemment pour le compte de la municipalité en remplacement de M. Lorenzo Audit, décédé subitement à son travail il y a quelques semaines.

Le maire et le secrétaire ont été autorisés à signer pour et au nom de la corporation un contrat avec la Cie Int. Water & Supplies au sujet de puits artésiens. La dite compagnie viendrait incessamment procéder aux travaux nécessaires à l'installation d'un nouveau puits, etc.

Pour faire suite à certaines réclamations de résidents de la rue Saint-Jean, le conseil demandera à l'Hydro Québec de bien vouloir procéder au déplacement d'un poteau.

Le secrétaire-trésorier du village suivra comme les années précédentes un cours à temps partiel à l'Université de Sherbrooke, le conseil en défrayera le coût.

On demandera des cotisations ou soumissions pour l'huile à chauffage. Egalement, on procédera par soumissions pour l'échange de l'automobile de la police s'il y a lieu.

La séance régulière du conseil du village pour le mois de septembre, tenue le 3 septembre se termina par une série de réponses du maire aux contribuables qui posèrent des questions au sujet du futur statut de ville que l'on songe à établir à Disraeli.

Le Règlement No 192 a été adopté le 19 août dernier, à la suite d'une assemblée publique des électeurs propriétaires de Disraeli, dûment convoqués à cet effet. Ce règlement s'appliquera notamment aux dépenses nécessitées par l'aqueduc et les égouts. Il porterait sur un emprunt de \$94,000 remboursable en 20 ans, ce qui veut dire le remboursement du capital, \$94,000; les intérêts, \$90,502.50; total, \$184,502.50.

Le conseil du village défrayera les frais nécessités par l'impression de tag-days et de feuilles de rapports à l'usage des pompiers.

Les comptes du mois d'août se chiffrent à \$8,842.13 réparations comme suit: Fonds général, \$8,376.11; Aqueduc, \$466.02; formant un total de \$8,842.13.

Me Armand Nadeau, maire de Sherbrooke, a été demandé par la corporation du village pour négocier au nom de notre municipalité en vue de la faire nommer ville dans les délais prévus par la loi. Une résolution a été passée à cet effet.

Les pompiers de Disraeli ont été autorisés par le conseil du village à faire la visite des foyers qui le désireront pour y faire l'inspection du système utilisé pour chauffage de quelconque façon que ce soit, ou d'installations électriques, etc. et ceci afin de donner les conseils appropriés et prévenir les incendies.

Par ailleurs, la brigade des incendies a fait diverses demandes au conseil en ce qui regarde son équipement et le bon fonctionnement de notre système contre les incendies.

Le conseil a été appelé à travailler à la solution d'un problème survenu récemment au sujet de l'absorption dans son réseau d'égout actuellement existant, de l'eau de surface et les égouts provenant plus tard de l'école polyvalente actuellement en construction.

Un arrangement spécial a été pris avec quatre résidents nouvellement construits sur le chemin de ceinture des deux ponts. Ces derniers se sont engagés à faire les dépenses nécessaires pour venir se connecter sur le réseau d'aqueduc de la corporation du village. Ils paieront en outre les prix réguliers pour ce service, et de son côté le conseil ne s'engage pas aux réparations ou à l'entretien de cette ligne de conduite d'eau. Demande analogue fut faite par un résident chemin St-Jacques, les mêmes conditions ont été exigées.

Les champions en avance 2 à 0 dans la série finale

ARTHABASKA, (JD) — Le Meuble Perreault a pris les devants 2-0 dans la série finale des éliminatoires de la ligue industrielle de balle-molle d'Arthabaska en disposant du Ciment Ro-No par le compte de 19-10.

Les champions de la saison régulière ont cogné un grand total de 16 coups sûrs comparativement à 15 pour les joueurs du Ciment Ro-No. Ces derniers ont commis les deux seules erreurs du match. Chaque équipe a laissé neuf coups sûrs.

Gilbert Perreault a été crédité de la victoire au monticule d'Arthabaska.

Verdict de mort accidentelle dans le cas de J. Turcotte

PLESSISVILLE, (GAB) — Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans le cas du jeune Jacques Turcotte, de Plessisville. C'est le Dr Raymond Charron, coroner, qui a dirigé l'enquête tenue à la morgue Rousseau et Fils. La jeune victime était âgée de 11 ans et avait succombé à son arrivée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où il avait été conduit à la suite d'un accident.

Le conducteur d'une auto-

mobile n'a pu éviter Jacques Turcotte qui a été frappé à mort. M. Lionel Croteau, d'Issoudun, comté de Lotbinière, entrainé dans Plessisville par la route no. 49 lorsque le jeune Turcotte, monté sur sa bicyclette, sortit brusquement de la rue donnant sur cette route. Cet accident mortel est arrivé dans la journée du lundi, 2 septembre, et a marqué tragiquement la fin d'une période de sept jours consécutifs sans accrochage dans les limites de Plessisville.

Les Alouettes remportent la palme des parcs au soccer

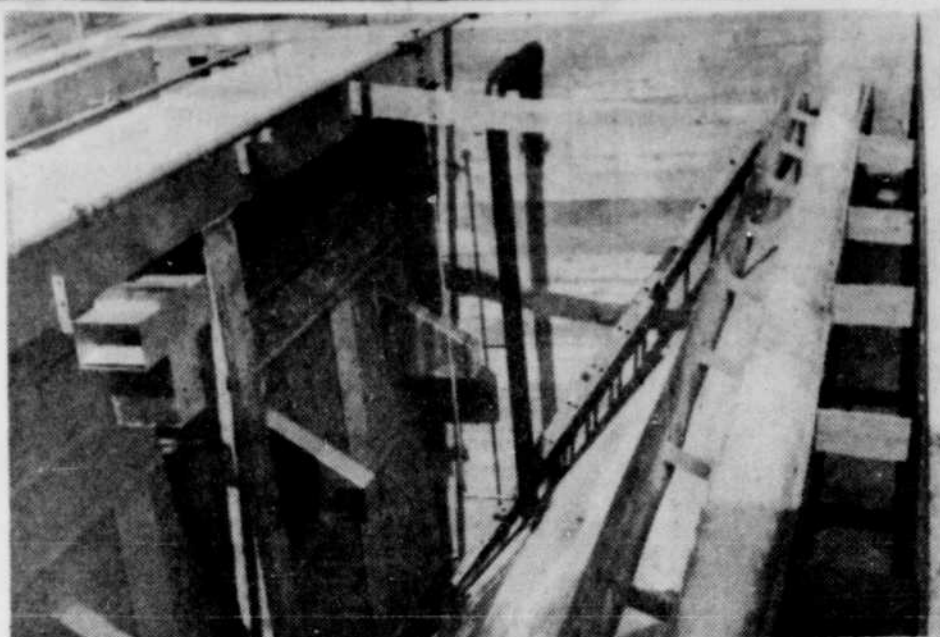
VICTORIAVILLE, (JD) — Les Alouettes du secteur St-David ont surmonté un déficit d'une partie dans la grande finale 2 de 3 pour décrocher les honneurs des deux parties suivantes et s'adjuger ainsi le championnat de la ligue de soccer des parcs de Victoriaville.

Avec ce triomphe des Alouettes aux dépens des Lynx prenait fin une saison d'activités remplie de succès. Près de 2,000 jeunes de Victoriaville ont pratiqué le soccer cet été. Ce nombre était réparti comme suit: 672 aux cours sur les terrains de jeux, 1,064 aux parties et 247 aux pratiques.

La défaite encaissée par les Alouettes aux mains des Lynx dans la première joute de la finale était le premier revers de la saison pour cette équipe. En saison régulière, ils avaient obtenu 19 victoires en autant de parties tout en n'allowant que trois buts à l'adversaire.

Au classement de la saison régulière les Lynx et les Lions ont terminé sur un pied d'égalité avec 18 points suivis de très près par les Panthères, à 16 points.

Chez les compteurs, Pierre Robitaille et Daniel Charest ont marqué 18 buts chacun suivis de Denis Hamel à 16 points, Roger Gosselin à 14 et Jacques Lefebvre, à 13 points.



BASSINS — C'est dans ces immenses bassins que les eaux usées de la municipalité de St-Cyrille seront épurées grâce à un système de stabilisation par contact.

(Photo La Tribune, Drummondville)



LA BATISSE — Voici l'aspect que prend l'usine d'épuration qui est en voie de parachèvement à St-Cyrille dans le comté de Drummond.

(Photo La Tribune, Drummondville)

Déjà 33 témoins en rapport avec le hold-up à Ste-Clothilde de Horton

ARTHABASKA, (JD) — Pas moins de 33 témoins ont jusqu'ici comparu à l'enquête préliminaire en rapport avec le hold-up commis le 21 août dernier à la succursale de la Caisse populaire de Ste-Clothilde de Horton dans le comté d'Arthabaska.

La cause a atteint sa troisième journée d'audition hier; elle a été ponctuée de quelques prises de bec entre les procureurs de la Couronne et de la Défense de même que le juge Jean Grenier des Sessions de la paix, indiquant par là que la fatigue avait gagné un peu tout le monde après trois journées harassantes.

Un fait ressort avant tout. La Couronne a tenté de faire témoigner l'un des deux accusés, Philippe Côté, en fin d'après-midi hier mais celui-ci a carrément refusé prétextant l'absence de son avocat, Me Michel Proulx, retourné à Montréal plus tôt dans la journée. Le juge Grenier n'a pas

admis ce motif comme suffisant du fait que Me Claude Aubert, le second avocat de la défense, était présent.

En conséquence, Côté a été condamné à huit jours d'emprisonnement forcé ainsi la Cour à remettre la poursuite de l'enquête préliminaire à vendredi prochain à 2 heures de l'après-midi.

Témoignages d'hier

D'autres personnes ont été citées à la barre hier par la Couronne. Quelques-uns étaient là pour raconter ce qu'ils avaient vu le jour du vol, d'autres pour préciser le montant du vol et plusieurs policiers venus raconter les circonstances entourant la poursuite des deux suspects et leur arrestation.

L'atmosphère tendue de la matinée a soudain provoqué une véritable explosion de colère. Trouvant sans doute que la

Couronne ne procédait pas de façon suffisamment rapide, Me Proulx, procureur de la défense, a accusé son collègue de la couronne, Me Beaudet, de "mal défendre la justice".

Ce dernier sortit alors de ses gonds et hurla: "Ce n'est pas un blanc-bec de votre âge qui va me faire la leçon. La justice à Arthabaska, c'est une justice avec un grand 'J'. Et Me Proulx de répondre: "Je l'attendais celle-là".

A une acrimonie apparente succéda une autre crise de colère. Le juge Grenier déclara à Me Beaudet d'activer les procédures, ce qui n'a guère plu à l'avocat de la Couronne. "Qu'on me laisse travailler en paix! Je veux faire une preuve complète dans cette affaire".

Sur ces mots, le juge Grenier quitta précipitamment son siège. Il était midi quinze. La séance de l'après-midi fut beaucoup moins orageuse.

aussi comme obligation que Huppé et sa concubine ne se rencontrent jamais plus au foyer de Mme Lavigne.

Remontrances du juge

Rappels que tout récemment à Victoriaville, le couple précité avait administré une véritable râclée à un jeune garçonnet, compagnon de deux des fils de Mme Lavigne. Les coups portés par Majella Huppé avaient même causé une fracture à la paroi extérieure d'un œil.

Avant de rendre sa sentence hier, le juge Grenier a fait certaines observations dont voici un résumé:

"C'est là un des cas les plus difficiles que j'aie eu à affronter. Il s'agit d'une situation matrimoniale fort défavorable sur laquelle je n'ai pas à vous juger".

S'adressant à la femme, il a dit: "Là où ça me concerne, c'est lorsque vous avez jugé bon de garder cet homme chez vous, à la face de vos cinq enfants. Une telle situation amène du trouble. Mais à votre honneur, vous avez voulu retirer le jeune garçon de cette

mauvaise pente.

Il aurait cependant été si facile d'alerter la famille et la police et de s'en tenir là. Mais non, vous avez décidé de régler le cas par la force. Je ne vous imposerai pas une peine d'emprisonnement parce que vous avez des enfants et qu'il est possible de reconquérir leur estime. Je ne puis non plus vous imposer une sévère amende parce que vous n'avez pas d'argent".

Se tournant ensuite vers Huppé, le juge Grenier a dit: "Vous avez manqué la plus belle occasion de votre vie de vous mêler de vos affaires. Vous n'avez pas de dossier judiciaire, vous avez une famille à Montréal, vous gagnez un salaire qui vous permet de la faire vivre."

J'ai sérieusement pensé à vous envoyer en prison. Mais dans ce cas, vous perdriez votre emploi. Votre vraie femme et vos vrais enfants en souffriraient. Mais je ne peux me contenter de vous faire des remontrances. Comptez-vous chanceux de vous en tirer à si bon compte!"

encore commencés lors de la visite des évaluateurs.

Le taux de la taxe

Le maire Lucien Desrosiers et les conseillers ont fixé à \$5 par \$100 d'évaluation le taux de la taxe foncière pour la prochaine période de perception. Ce taux est le même que celui qui était en vigueur l'an dernier. Des instructions ont été données au secrétaire-trésorier du Conseil municipal, M. Benoît Bazin, pour la préparation des avis de cotisation. Une attention spéciale sera donnée aux nombreux propriétaires de résidences d'été qui passent la belle saison à St-Louis de Blandford et qui demeurent à l'extérieur le reste de l'année; on souligne que ce groupe de contribuables se fait un point d'honneur d'acquiescer ses dus au conseil municipal de St-Louis de Blandford.

Vol partiel d'une vache!

GRANBY, (GT) — Des voleurs osés ou affamés ont réussi un coup peu usité ces derniers temps dans la région. Un propriétaire de Roxton s'étant aperçu que l'une de ses vaches manquait à l'appel, il n'a pas tardé à se rendre compte qu'elle n'était pas disparue. Il a retrouvé les ossements de l'animal sur son propre terrain.

Il semble que les voleurs désiraient de la viande fraîche, mais qu'ils n'étaient pas intéressés à s'emparer de la carcasse. Ils n'ont rien trouvé de mieux que de dépecer l'animal sur place, après l'avoir tué. Une enquête est ouverte dans cette affaire, afin de découvrir ces voleurs qui ne voulaient pas tout voler.

Recommandations des chefs de police pour mettre fin aux vols de courrier

GRANBY (Y.R.) — Afin de poursuivre ses efforts dans le domaine de la prévention du crime, l'Association canadienne des chefs de police, réunie à Granby, a fait des recommandations, afin de mettre un terme aux vols de courrier.

Il a été recommandé que

chaque boîte aux lettres, dans les rues, soit munie d'une porte nécessitant deux clefs, au lieu d'une seule.

Le préposé ne s'occuperait pas uniquement de livrer le courrier, dans les boîtes, mais il verrait à ramasser le courrier dans les boîtes aux lettres, sur sa route, afin de les

vider, en amenant le contenu au bureau de poste.

Il serait en possession des deux clefs.

Moins de boîtes aux lettres

Il est suggéré moins de boîtes aux lettres dans les quartiers résidentiels et des cueillette plus fréquentes des lettres.

Enfin, de multiples autres amendements aux lois ont été suggérés par les chefs de police.

Usure

Comme les requins des prêts

La saison otéjiste de Valcourt: "succès"

VALCOURT — Le président de l'OTJ de Valcourt, M. Guy Létourneau, a déclaré que ce mouvement avait connu un véritable succès au cours de la saison estivale qui vient de prendre fin.

M. Létourneau a fait remarquer que l'OTJ a employé les services de 22 moniteurs et monitrices au cours de la saison estivale. Environ 150 enfants ont bénéficié de ces activités au cours de l'été.

La saison s'est terminée par une parade dont cinq chars allégoriques composaient l'élément attraction.

Pour l'avenir, M. Létourneau a déclaré que l'OTJ a l'intention d'organiser des cours de patinage artistique pour les

jeunes filles et mettre sur pied cinq clubs de hockey qui se rendraient à l'aréna de Richmond tous les samedis.

Les dimanches, les enfants bénéficieraient également de films.

L'OTJ espère avoir une salle de bricolage pour le prochain été. Quant aux olympiades, M. Létourneau a souligné

que celles de cet été à Windsor avaient remporté des succès inespérés. Il est donc à prévoir que cette activité sera encore à l'agenda l'an prochain.

M. Létourneau a terminé en soulignant que les activités de ce mouvement comportent un grand succès grâce à l'aide obtenue de la compagnie Bombardier.

Homosexualité

Par ailleurs, l'Association

Situation normale d'après un agent d'immobiliers

GRANBY, (GT) — La poé-

mique qui s'est élevée à Granby concernant le nombre trop élevé de maisons à vendre serait une tempête dans un verre d'eau et une exagération. Selon un agent d'immobiliers dans ce domaine depuis plusieurs années, la situation actuelle dans la région serait tout à fait normale.

5% : une moyenne

D'après notre interlocuteur, une moyenne de 5% des mai-

sons à vendre se situe dans le cours normal des choses. Les déménagements, les décès, une demeure trop petite ou trop grande par suite de changements dans la famille et plusieurs autres raisons justifient, selon lui, cet état de choses. Or, d'après ses évaluations, ce serait à peu près le pourcentage qu'on retrouve actuellement à Granby. Cet homme, qui connaît bien la situation dans notre ville, parle évidemment de maisons qui sont vraiment à vendre.

Toute maison est à vendre

Car dans ce domaine, il semble exister un phénomène qui fait que toute maison peut devenir "à vendre". Tout propriétaire qui possède une maison et qui entrevoit la possibilité de réaliser un profit de \$5,000 ou \$6,000 vendrait sans hésiter. On peut même dire, toujours selon notre spécialiste, que 30% des propriétaires se disent prêts à vendre... à leur prix. Selon lui, ces cas n'ont rien à voir avec les maisons "vraiment" à vendre, les maisons dont les propriétaires, pour une raison ou pour une autre, doivent se défaire.

Les taxes : rien pour rien

Concernant l'hypothèse que plusieurs souhaitent se défaire de leur maison à cause des taxes trop élevées, le principe qui veut qu'on n'ait rien pour rien serait valable ici comme ailleurs. Admettant comme normal qu'une maison seule coûte plus cher qu'un édifice à plusieurs logis, cet agent d'immobiliers considère que la situation actuelle n'est pas exagérée. "L'évaluation qu'on trouve si élevée au moment de payer des taxes", dit-il, "se transforme lorsqu'on considère la valeur de la maison au moment de la vendre. De plus, il faut tenir compte que la maison unifamiliale est généralement entourée d'un terrain plus vaste, sans compter la tranquillité d'être "chez soi" et le confort de ces maisons seules, qu'on ne retrouve pas toujours dans un logis localisé dans un bloc".

Vol partiel d'une vache!

GRANBY, (GT) — Des voleurs osés ou affamés ont réussi un coup peu usité ces derniers temps dans la région. Un propriétaire de Roxton s'étant aperçu que l'une de ses vaches manquait à l'appel, il n'a pas tardé à se rendre compte qu'elle n'était pas disparue. Il a retrouvé les ossements de l'animal sur son propre terrain.

Il semble que les voleurs désiraient de la viande fraîche, mais qu'ils n'étaient pas intéressés à s'emparer de la carcasse. Ils n'ont rien trouvé de mieux que de dépecer l'animal sur place, après l'avoir tué. Une enquête est ouverte dans cette affaire, afin de découvrir ces voleurs qui ne voulaient pas tout voler.

La situation actuelle dans notre ville n'a rien d'anormal.

Pas de faillite pour la ville

Les prophètes qui ont prédit il y a quelque temps que la ville de Granby serait en faillite d'ici 15 ans n'ont pas non plus été prisés par la Chambre de commerce du district. Affirmant qu'il ne voyait pas la nécessité d'une telle déclaration, M. Léveillé a admis que Granby connaissait certaines restrictions et problèmes financiers, mais il semble d'avis que la situation est plutôt générale et qu'il

Décision remise au conseil de St-Jean

GRANBY, (GT) — Les autorités municipales de St-Jean ont reporté au 16 septembre leur décision concernant une demande de Loisirs Notre-Dame de Lourdes. Cet organisme avait demandé la construction ou le transfert d'une bâtisse adéquate sur le terrain de leur patinoire. Présentement, aucun endroit n'existe permettant aux jeunes de se loger, créant des problèmes aux jeunes patineurs et joueurs de hockey.

Selon l'échevin Marcel Bernard, la réalisation d'un chalet pré-fabrique convenant à ces besoins coûterait dans les \$9,000, en plus d'un autre \$2,000 pour l'installation extérieure. L'avantage d'une telle solution résiderait dans la possibilité de transport de la bâtisse sur les terrains de l'OTJ, éventuellement.

Quant à la possibilité de déménager à cet endroit l'ancien abri, il est considéré comme trop vieux pour que l'opération en vaille la peine. L'ingénieur de la cité a été saisi de ce problème et une décision sera prise d'après les rapports de son étude.

721 automobiles au kiosque touristique au mois d'août

DRUMMONDVILLE (FA) — Le kiosque d'informations touristiques de la Chambre de commerce du comté de Drummond a accueilli, au cours du mois d'août 1968, 721 automobiles dans lesquelles voyageaient 2,098 personnes et a distribué un total de 1,114 pamphlets.

C'est ce qui ressort du rapport mensuel du kiosque qui a été remis à la presse hier par le secrétaire-gérant de la Chambre M. Grégoire Mercure.

Les deux préposés au kiosque situé juste en avant du motel Albatros, sur le boulevard St-Joseph, Mlle Johanne Couture et M. Jean Desjardins, ont eu à répondre à une foule de demandes de renseignements en plus d'aider les touristes de passage à poursuivre leur route ou à se fixer un itinéraire.

Provenance

La majorité des voitures qui se sont arrêtées au kiosque d'informations, provenaient de la province de Québec, soit

379. On en a accueilli 102 de l'Ontario et 18 venant des autres provinces du Canada.

Les voitures en provenance des États-Unis ont aussi été nombreuses. On en a dénoté 42 de l'état du Massachusetts et 40 de l'état de New York, en plus de 31 du Vermont, 30 du Maine, 19 du Michigan, et 18 du New Jersey. Il y a eu 36 autres automobilistes américains venant de différents états plus éloignés dont certains du Texas et du Colorado ainsi que de la Floride.

Renseignements demandés

Les automobilistes qui sont arrêtés cherchaient dans bien des cas une route à suivre. 140 se sont renseignés sur la route de la Gaspésie et 104 sur la route des États-Unis.

Il y a eu 112 automobiles qui ont demandé des renseignements sur les routes de Drummondville. 83 sur les hôtels, motels et restaurants, 54 sur les terrains de camping et 10 sur les clubs de golf Heriot et de Drummondville.

La majorité des voitures qui se sont arrêtées au kiosque d'informations, provenaient de la province de Québec, soit

379. On en a accueilli 102 de l'Ontario et 18 venant des autres provinces du Canada.

Les voitures en provenance des États-Unis ont aussi été nombreuses. On en a dénoté 42 de l'état du Massachusetts et 40 de l'état de New York, en plus de 31 du Vermont, 30 du Maine, 19 du Michigan, et 18 du New Jersey. Il y a eu 36 autres automobilistes américains venant de différents états plus éloignés dont certains du Texas et du Colorado ainsi que de la Floride.

Renseignements demandés

Les automobilistes qui sont arrêtés cherchaient dans bien des cas une route à suivre. 140 se sont renseignés sur la route de la Gaspésie et 104 sur la route des États-Unis.

Il y a eu 112 automobiles qui ont demandé des renseignements sur les routes de Drummondville. 83 sur les hôtels, motels et restaurants, 54 sur les terrains de camping et 10 sur les clubs de golf Heriot et de Drummondville.

La majorité des voitures qui se sont arrêtées au kiosque d'informations, provenaient de la province de Québec, soit

379. On en a accueilli 102 de l'Ontario et 18 venant des autres provinces du Canada.

Les voitures en provenance des États-Unis ont aussi été nombreuses. On en a dénoté 42 de l'état du Massachusetts et 40 de l'état de New York, en plus de 31 du Vermont, 30 du Maine, 19 du Michigan, et 18 du New Jersey. Il y a eu 36 autres automobilistes américains venant de différents états plus éloignés dont certains du Texas et du Colorado ainsi que de la Floride.

Renseignements demandés

Les automobilistes qui sont arrêtés cherchaient dans bien des cas une route à suivre. 140 se sont renseignés sur la route de la Gaspésie et 104 sur la route des États-Unis.

Il y a eu 112 automobiles qui ont demandé des renseignements sur les routes de Drummondville. 83 sur les hôtels, motels et restaurants, 54 sur les terrains de camping et 10 sur les clubs de golf Heriot et de Drummondville.

La majorité des voitures qui se sont arrêtées au kiosque d'informations, provenaient de la province de Québec, soit

379. On en a accueilli 102 de l'Ontario et 18 venant des autres provinces du Canada.

Les voitures en provenance des États-Unis ont aussi été nombreuses. On en a dénoté 42 de l'état du Massachusetts et 40 de l'état de New York, en plus de 31 du Vermont, 30 du Maine, 19 du Michigan, et 18 du New Jersey. Il y a eu 36 autres automobilistes américains venant de différents états plus éloignés dont certains du Texas et du Colorado ainsi que de la Floride.

Renseignements demandés

Les automobilistes qui sont arrêtés cherchaient dans bien des cas une route à suivre. 140 se sont renseignés sur la route de la Gaspésie et 104 sur la route des États-Unis.

Il y a eu 112 automobiles qui ont demandé des renseignements sur les routes de Drummondville. 83 sur les hôtels, motels et restaurants, 54 sur les terrains de camping et 10 sur les clubs de golf Heriot et de Drummondville.

La majorité des voitures qui se sont arrêtées au kiosque d'informations, provenaient de la province de Québec, soit

379. On en a accueilli 102 de l'Ontario et 18 venant des autres provinces du Canada.

Les voitures en provenance des États-Unis ont aussi été nombreuses. On en a dénoté 42 de l'état du Massachusetts et 40 de l'état de New York, en plus de 31 du Vermont, 30 du Maine, 19 du Michigan, et 18 du New Jersey. Il y a eu 36 autres automobilistes américains venant de différents états plus éloignés dont certains du Texas et du Colorado ainsi que de la Floride.

Renseignements demandés

Les automobilistes qui sont arrêtés cherchaient dans bien des cas une route à suivre. 140 se sont renseignés sur la route de la Gaspésie et 104 sur la route des États-Unis.

Il y a eu 112 automobiles qui ont demandé des renseignements sur les routes de Drummondville. 83 sur les hôtels, motels et restaurants, 54 sur les terrains de camping et 10 sur les clubs de golf Heriot et de Drummondville.

La majorité des voitures qui se sont arrêtées au kiosque d'informations, provenaient de la province de Québec, soit

379. On en a accueilli 102 de l'Ontario et 18 venant des autres provinces du Canada.

Les voitures en provenance des États-Unis ont aussi été nombreuses. On en a dénoté 42 de l'état du Massachusetts et 40 de l'état de New York, en plus de 31 du Vermont, 30 du Maine, 19 du Michigan, et 18 du New Jersey. Il y a eu 36 autres automobilistes américains venant de différents états plus éloignés dont certains du Texas et du Colorado ainsi que de la Floride.

Renseignements demandés

Les automobilistes qui sont arrêtés cherchaient dans bien des cas une route à suivre. 140 se sont renseignés sur la route de la Gaspésie et 104 sur la route des États-Unis.

Il y a eu 112 automobiles qui ont demandé des renseignements sur les routes de Drummondville. 83 sur les hôtels, motels et restaurants, 54 sur les terrains de camping et 10 sur les clubs de golf Heriot et de Drummondville.

La majorité des voitures qui se sont arrêtées au kiosque d'informations, provenaient de la province de Québec, soit

379. On en a accueilli 102 de l'Ontario et 18 venant des autres provinces du Canada.

Les voitures en provenance des États-Unis ont aussi été nombreuses. On en a dénoté 42 de l'état du Massachusetts et 40 de l'état de New York, en plus de 31 du Vermont, 30 du Maine, 19 du Michigan, et 18 du New Jersey. Il y a eu 36 autres automobilistes américains venant de différents états plus éloignés dont certains du Texas et du Colorado ainsi que de la Floride.

Renseignements demandés

Les automobilistes qui sont arrêtés cherchaient dans bien des cas une route à suivre. 140 se sont renseignés sur la route de la Gaspésie et 104 sur la route des États-Unis.

Il y a eu 112 automobiles qui ont demandé des renseignements sur les routes de Drummondville. 83 sur les hôtels, motels et restaurants, 54 sur les terrains de camping et 10 sur les clubs de golf Heriot et de Drummondville.

La majorité des voitures qui se sont arrêtées au kiosque d'informations, provenaient de la province de Québec, soit

379. On en a accueilli 102 de l'Ontario et 18 venant des autres provinces du Canada.

Les voitures en provenance des États-Unis ont aussi été nombreuses. On en a dénoté 42 de l'état du Massachusetts et 40 de l'état de New York, en plus de 31 du Vermont, 30 du Maine, 19 du Michigan, et 18 du New Jersey. Il y a eu 36 autres automobilistes américains venant de différents états plus éloignés dont certains du Texas et du Colorado ainsi que de la Floride.

Renseignements demandés

Les automobilistes qui sont arrêtés cherchaient dans bien des cas une route à suivre. 140 se sont renseignés sur la route de la Gaspésie et 104 sur la route des États-Unis.

Il y a eu 112 automobiles qui ont demandé des renseignements sur les routes de Drummondville. 83 sur les hôtels, motels et restaurants, 54 sur les terrains de camping et 10 sur les clubs de golf Heriot et de Drummondville.

La majorité des voitures qui se sont arrêtées au kiosque d'informations, provenaient de la province de Québec, soit

379. On en a accueilli 102 de l'Ontario et 18 venant des autres provinces du Canada.

Les voitures en provenance des États-Unis ont aussi été nombreuses. On en a dénoté 42 de l'état du Massachusetts et 40 de l'état de New York, en plus de 31 du Vermont, 30 du Maine, 19 du Michigan, et 18 du New Jersey. Il y a eu 36 autres automobilistes américains venant de différents états plus éloignés dont certains du Texas et du Colorado ainsi que de la Floride.

Renseignements demandés

Les automobilistes qui sont arrêtés cherchaient dans bien des cas une route à suivre. 140 se sont renseignés sur la route de la Gaspésie et 104 sur la route des États-Unis.

Il y a eu 112 automobiles qui ont demandé des renseignements sur les routes de Drummondville. 83 sur les hôtels, motels et restaurants, 54 sur les terrains de camping et 10 sur les clubs de golf Heriot et de Drummondville.

La majorité des voitures qui se sont arrêtées au kiosque d'informations, provenaient de la province de Québec, soit

379. On en a accueilli 102 de l'Ontario et 18 venant des autres provinces du Canada.

Les voitures en provenance des États-Unis ont aussi été nombreuses. On en a dénoté 42 de l'état du Massachusetts et 40 de l'état de New York, en plus de 31 du Vermont, 30 du Maine, 19 du Michigan, et 18 du New Jersey. Il y a eu 36 autres automobilistes américains venant de différents états plus éloignés dont certains du Texas et du Colorado ainsi que de la Floride.

Renseignements demandés

Les automobilistes qui sont arrêtés cherchaient dans bien des cas une route à suivre. 140 se sont renseignés sur la route de la Gaspésie et 104 sur la route des États-Unis.

Il y a eu 112 automobiles qui ont demandé des renseignements sur les routes de Drummondville. 83 sur les hôtels, motels et restaurants, 54 sur les terrains de camping et 10 sur les clubs de golf Heriot et de Drummondville.

La majorité des voitures qui se sont arrêtées au kiosque d'informations, provenaient de la province de Québec, soit

379. On en a accueilli 102 de l'Ontario et 18 venant des autres provinces du Canada.

Les voitures en provenance des États-Unis ont aussi été nombreuses. On en a dénoté 42 de l'état du Massachusetts et 40 de l'état de New York, en plus de 31 du Vermont, 30 du Maine, 19 du Michigan, et 18 du New Jersey. Il y a eu 36 autres automobilistes américains venant de différents états plus éloignés dont certains du Texas et du Colorado ainsi que de la Floride.

Renseignements demandés

Les automobilistes qui sont arrêtés cherchaient dans bien des cas une route à suivre. 140 se sont renseignés sur la route de la Gaspésie et 104 sur la route des États-Unis.

Il y a eu 112 automobiles qui ont demandé des renseignements sur les routes de Drummondville. 83 sur les hôtels, motels et restaurants, 54 sur les terrains de camping et 10 sur les clubs de golf Heriot et de Drummondville.

La majorité des voitures qui se sont arrêtées au kiosque d'informations, provenaient de la province de Québec, soit

379. On en a accueilli 102 de l'Ontario et 18 venant des autres provinces du Canada.

Les voitures en provenance des États-Unis ont aussi été nombreuses. On en a dénoté 42 de l'état du Massachusetts

SHERBROOKE, SAMEDI, 7 SEPTEMBRE 1968

5

Qualité "en général" bonne dans les eaux du Memphrémagog (Experts)

MAGOG, (YL) — "En général, les résultats de nos études à démontrer que la qualité des eaux du lac Memphrémagog est bonne, bien qu'il existe à certains endroits le long des rives des poussées d'algues." C'est ce qu'a déclaré, dans une lettre envoyée à la Régie des eaux du Québec, M. Gilles Jolicoeur, ing. M. Sc., et régisseur à la Régie des eaux du Québec. "Il y a deux ans, de poursuivre le porte-parole du gouvernement, la Régie a fait un relevé de la qualité des eaux du lac Memphrémagog."

Il semble que d'autres examens ont eu lieu récemment et la Régie se propose de publier très bientôt le résultat de ses études.

Plusieurs plaintes

Dans une lettre envoyée à la Régie des eaux du Québec, M. Jean-Paul Lange, secrétaire-trésorier de la Cité de Magog, demandait l'aide et la coopération de la Régie afin de déterminer et d'enquêter sur le degré de pollution qui pourrait exister dans le lac Memphrémagog.

M. Lange explique que plusieurs plaintes et demandes d'informations et d'enquêtes à ce sujet de nombre de concitoyens, de propriétaires rive-

Degré fort alarmant

Il s'est formé aussi un groupeement sous le nom de "Memphrémagog-Conservation Inc." qui a fait faire certaines enquêtes par la maison "Yar-nock-Hersey" qui ont révélé un degré de pollution fort alarmant dans certaines parties du lac.

Pour notre part, termine le communiqué de M. Lange, nous ne voulons pas faire de publicité à ce sujet, mais nous voulons demander de faire une enquête le plus tôt possible et d'envoyer vos experts afin de déterminer s'il y a pollution et, dans l'affirmative, à quel degré, quelles en sont les causes et les moyens d'y remédier.

"Affrontement verbal" à la dernière réunion du conseil de ville de Magog

MAGOG, (YL) — C'est par un "affrontement verbal" quelque peu violent, entre M. Maurice Thérault, maire de Magog, et M. Pierre-Paul Landreville, ancien président de l'Association touristique de Magog et homme d'affaires bien connu dans la région, que l'assemblée du conseil de la municipalité de Magog, s'est clôturée, jeudi soir dernier.

Le tout a débuté lorsque M. Landreville a demandé si on avait dernièrement reçu à l'hôtel de ville une lettre qui aurait fait mention de projet d'investissement dans la région de Magog. Selon ce dernier, cette lettre aurait été envoyée par le Bureau du tourisme, et aurait proposé à la ville l'achat de certain terrain, à proximité du lac Memphrémagog.

Les membres du conseil ont déclaré que cette lettre n'était pas parvenue à l'hôtel de ville. De plus, le maire de Magog a spécifié que le conseil n'était pas intéressé à vendre ces terrains payés et nettoyés aux frais de la population, à des entreprises privées. Il y a plusieurs terrains, autres que ceux de la municipalité, que les entreprises privées peuvent se procurer à cette fin, de rencherir le maire Thérault.

Pourquoi le kiosque en cet endroit ?

En s'adressant aux membres du conseil, l'ancien président de l'Association touristique a demandé pourquoi on avait décidé de reconstruire le nouveau kiosque à la Pointe Murray, au lieu du Parc des Braves.

L'échevin Gérard Pagé a expliqué que cette décision avait été prise, après une rencontre avec tous les organismes de la Cité de Magog. Tous, sans exception, ils étaient d'accord pour que le kiosque soit construit à cet endroit, d'affirmer ce dernier.

M. Landreville a laissé voir qu'il ne croyait pas à ces consultations et de plus a-t-il ajouté, je tiens à voir les lettres de convocation de ces différents organismes. M. Pagé a déclaré que même si cela pouvait compromettre certaines difficultés, il verrait à lui fournir ces preuves.

Nom emprunté

Faisant allusion à certaines déclarations récentes formulées par le Syndicat catholique des ouvriers du textile à

Ils n'existent plus

Les comités formés sous le mandat de l'ancien maire M. Bergeron, n'existent plus au lendemain de élections, a maintenu M. Thérault. Si je n'ai pas convoqué d'assemblée, j'ai tout de même fait plusieurs démarches afin d'amener un essor des industries à Magog, a poursuivi M. Thérault. Par exemple, ajouté-t-il, j'ai rencontré les commissaires industriels du Québec et les deux députés du comté. Selon le maire, ces rencontres sont beaucoup plus utiles à l'épanouissement industriel, que des discussions autour d'une table.

De toute façon, termine-t-il tous ceux qui ont des noms d'industriels intéressés à venir s'établir à Magog, peuvent les faire parvenir à moi-même ou aux membres du conseil.

Comité d'accueil

A la fin de l'assemblée, M. Landreville est revenu à la charge, et a demandé à M. Thérault, si, étant donné que tous les comités avaient été abolis au lendemain de ses élections, le comité d'accueil existait toujours. M. Landreville qui exigeait une réponse soit affirmative ou négative, a dû se contenter d'une réponse plutôt évasive de la part du maire Thérault.

Ce dernier a déclaré que lors de quelques réceptions ci-jointes, le comité d'accueil avait fonctionné, mais qu'il ne lui appartenait pas de déterminer si oui ou non le comité existait.

De toute façon, a clôturé M. Thérault, si vous voulez savoir s'il existe ou non, demandez-le à M. Bob Fiset, président actuel de ce comité.

La Sûreté de Québec appréhende un individu pour vol à Lambton

LAC-MÉGANTIC, (GD) — La Sûreté du Québec a appréhendé un individu de Sherbrooke en rapport avec des vols commis l'an dernier dans des chalets de Lambton. Un mandat d'arrêt avait été

émis contre l'individu à la suite de son défaut de comparaître devant la Cour des Sessions de la Paix.

Il sera jugé mardi à Lac-Mégantic, alors que la Cour tiendra son terme régulier.

En quelques lignes

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Le tournoi de championnat du club de golf de Lac-Mégantic débute aujourd'hui, on a recueilli un nombre record d'inscriptions. Les travaux de construction du Foyer Jeanne Mance progressent peu à peu, on prévoit que tout sera terminé d'ici quelques mois. En dépit du mauvais temps qui a gâché bien des fins de semaines, la saison de pêche a été excellente dans la région... Les disciples d'Isaac Walton ont pris quantité de gros poissons... L'item à voir au club de golf est la collection de fers brisés par des golfeurs dont le mauvais tempérament a ressuscité...

L'industrie de la construction fonctionne au ralenti cette année à Lac-Mégantic... il y a peu de constructions nouvelles et la situation, semble-t-il, ne s'améliorera pas avec l'automne... Aucun bruit n'a filtré de la réunion tenue mardi par les employés d'une firme locale... il y avait question d'affiliation syndicale... on ignore cependant les résultats du colloque...

Pour vos rénovations...consultez

GÉRARD FORTIN

Revêtement de maisons en aluminium
Facades de magasins.

Portes — Fenêtres — Auvents — Vitres thermos

St-Romain, Côte Frontenac 486-2429
Therford Mines, Côte Mégantic 338-4343
Sherbrooke, Côte Sherbrooke 840-2389

GRAND SPECIAL
REVÊTEMENT ALUMINIUM
(500 la toise, posé)

La Chambre de commerce fait des mises au point

GRANBY, (GT) — La Chambre de commerce du district de Granby, au début d'une nouvelle saison d'activités, a tenu à faire certaines mises au point sur des énoncés qui furent émises depuis quelque temps.

Dans son communiqué, le représentant du conseil municipal de la cité de Magog, fait allusion à certains articles parus récemment dans un journal de Montréal et reportages radiophoniques faisant état d'une situation qui cause de sérieux préjudices à la région de Magog et à son industrie touristique.

L'usine Beausnesne Lumber rasée au sol hier à Sawyerville — \$75,000

SAWYERVILLE, (Spéciale) — Un début d'incendie qui a rapidement dégénéré en brasier a rasé au sol, hier matin, l'usine Beausnesne Lumber Inc., à Sawyerville.

Les pertes sont évaluées à environ \$75,000.

Personne n'a été blessé, même si certains rapports laissent entendre, au début de l'incendie, qu'il était tout à fait possible qu'un ou deux des six employés de la manufacture, qui incidemment ont ainsi été mis forcement à pied, étaient dans l'usine au moment

du sinistre.

D'habitude, certains employés passaient la nuit dans l'établissement, mais fort heureusement cette nuit-là, tous les employés avaient vidé les lieux.

L'incendie a été découvert vers 5 heures a.m., par un M. Bessette, un bûcheron, qui s'est rendu immédiatement avertir le chef de police de Sawyerville, M. Edward Lloyd. L'origine et la cause du sinistre sont inconnues.

M. Lloyd a alerté à son tour les pompiers de l'endroit, con-

duits par leur chef, M. Ernest Berwick.

Mais malgré la rapidité des pompiers à se rendre sur les lieux, l'élément destructeur avait déjà fait son œuvre à leur arrivée et les murs commencent déjà à s'écrouler.

En ruines

Ce ne fut par après qu'une affaire de quelques minutes avant que l'établissement ne soit complètement réduit en ruines. Seuls une cinquantaine de blocs de ciment dressés

saient encore leur masse parmi le tas de ferraille.

Beausnesne Lumber Inc., se spécialisait dans la fabrication de manches à balai.

M. Fernand Beausnesne, le propriétaire, a déclaré qu'il avait l'intention de reconstruire sa petite manufacture le plus tôt possible. On n'éloigne pas la possibilité qu'il profite de l'occasion pour construire une usine plus grande.

On ne sait toutefois pas pour l'instant dans combien de temps la manufacture pourra reprendre ses opérations.

La solution au transport du midi aux Villes frontalières : un déboursé

ROCK ISLAND (MD) — Une démarche de dernière heure permettrait aux parents d'avoir leurs enfants pour dîner avec eux si ces derniers consentent à rémunérer un conducteur d'autobus.

C'est ce que le président de la Commission scolaire St-Joseph de Rock Island-Stanstead, M. Jean-Louis Dupont, a communiqué.

On sait que depuis cette année, en raison du fait que ce transport du midi n'est plus subventionné par le ministère de l'Éducation, la Commission scolaire a décidé de l'enlever, ce qui fait que les enfants appartenant à cette Commission scolaire doivent marcher ou apporter leur dîner.

Autre solution

La dernière solution à ce problème ferait que les parents paieraient de leur gousset un propriétaire d'autobus scolaire qui serait autorisé par la Régie des Transports à faire ce circuit en tant que dernier d'un contrat avec la dite Commission scolaire.

En effet, un propriétaire d'autobus scolaire pourrait faire ce transport d'écoliers du midi en tant qu'un nombre suffisant d'enfants voyage sur ce circuit.

Un tournoi de "slow pitch" aujourd'hui à Magog — Cédule

MAGOG, (YL) — C'est aujourd'hui au Parc de l'est, à Magog, que débute le tournoi de "slow pitch" qui groupera officiellement 24 équipes.

Ce tournoi qui est organisé par Bernard "Jim" Lizotte, assisté de Serge Gosselin, est sous la direction des Loisirs de Magog Inc.

Règlements

Chaque partie dure 5 manches, et si après trois manches, 10 points séparent les deux équipes, la partie prend fin aussitôt.

Le tournoi est commandité par la brasserie Molson, et de nombreux trophées seront distribués aux équipes gagnantes, à compter de 7h. 30 p.m. dimanche.

Équipes cédulées

Pour le bénéfice des gens de l'extérieur qui veulent venir encourager leur équipe locale, voici à quelle heure les équipes sont cédulées, pour aujourd'hui.

— 9h. 30 a.m. : les Esperviers de Magog rencontrent les Loisirs de Magog.

— 10h. 30 a.m. : le restaur-

1,600 élèves aux écoles des Villes frontalières en 1968

ROCK ISLAND, (MD) — Un total de 1,600 élèves se sont inscrits cette semaine dans les huit immeubles qui forment le domaine éducatif des Villes frontalières tant du côté protestant que du côté catholique.

Pour enseigner à ces 1,600 élèves, il y a un total de 96 titulaires. Toutes les écoles, collèges et pensionnats concernés, ont eu une augmentation du nombre d'inscriptions pour cette année par rapport à l'année dernière sauf les écoles de la Commission scolaire St-Joseph au nombre de 4.

L'école Sunnyside, qui est située à Rock Island a vu 412 élèves s'inscrire dans ses locaux par rapport à 375 élèves pour l'année scolaire 67-68. C'est une école protestante, et les 22 professeurs enseignent de la quatrième année à la 11e inclusivement. Le directeur est M. Clarence Kendall.

Le collège Wesley, 192 inscriptions (tous des pensionnaires) ont été faites. C'est une augmentation de 16 inscriptions par rapport à l'année scolaire 1967-1968. Vingt-deux professeurs enseignent, sous la direction de M. Raymond Lester, les cours de la septième à la 12e année inclusivement. L'année dernière, une nouvel-

le catégoria a été construite au coût de \$350,000. L'ouverture officielle est prévue vers la fin d'octobre lors de l'assemblée annuelle.

Pensionnat des Ursulines

Le Pensionnat des Ursulines de Stanstead est pour le secondaire seulement. Un total de 165 pensionnaires fréquenteront cette année l'institution-associée, en plus de 135 externes venant de la région des Villes frontalières. Les cours de la huitième à la douzième sont donnés par 25 professeurs comprenant les spécialistes, les titulaires à plein temps et à temps partiel. En 1967-68, il y avait 279 inscriptions tandis que pour cette année le total des externes et des internes est de 300 élèves. La directrice est Mme Paulette Châteauevert O.S.U.

Ecole élémentaire de Beebe

L'école élémentaire de Beebe est une école protestante dont les 10 titulaires enseignent de la maternelle jusqu'à la quatrième exclusivement. Il y a 38 élèves à la maternelle qui forment avec les autres classes un total de 212 élèves d'inscrits pour cette année. En 1967-68, il y avait 188 élèves d'inscrits. La directrice pour cette école est Mme Hayward.

Saisies de boisson plus nombreuses que d'habitude aux Villes frontalières

ROCK ISLAND, (MD) — Rock Island (2) et de Beebe, une activité fébrile a régné de-



DESTRUCTION DE BOISSON — Les autorités douanières détruisent à toutes les deux semaines les boissons saisies aux ports de douane. Ici, c'est au port de Rock Island que se fait cette besogne qui consiste à vider le précieux liquide dans un renvoi. De gauche à droite, M. Eugene Harvey, douanier, M. Henri Routhier, debout, qui est le receveur en charge des trois ports de douanes de Rock Island et de Beebe, vérifiant si la boisson est détruite, et M. Léo Gagnon, surveillant au port de douane.

(Photo La Tribune, par Studio Pénin, Rock Island)

L'industrie de la construction connaît un ralentissement à Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (GD) — L'industrie de la construction a connu un fléchissement assez prononcé en août alors que seulement cinq permis de

construction totalisant une valeur globale de \$15,250, ont été accordés par le service municipal d'inspection des bâtiments.

De ce nombre, on relève une construction domiciliaire nouvelle d'une valeur de \$13,200. Les quatre autres permis se

partageaient un montant de \$2,050, pour la construction d'habris d'auto et pour des réparations à des édifices déjà construits.

Les camionneurs demanderont l'intervention de Gosselin : route No 3

SHERBROOKE — L'Association du camionnage du Québec, section des Cantons de l'Est, a demandé l'intervention du ministre des Terres et Forêts, M. Claude Gosselin, afin de faire accélérer les travaux de rénovation de la route no 3, entre

Compton et Waterville. Les camionneurs espèrent pouvoir rencontrer le député de Compton au début du mois d'octobre afin de lui expliquer leurs revendications à ce sujet.

Le vice-président provincial de l'Association, M. Norrey

Jameson, a déclaré hier qu'une bonne partie de la route no 3 a été refaite mais qu'il reste une section d'un mille environ qui n'a pas été renouvelée et une autre section de deux milles environ qui n'a pas été pavée.

Il a ajouté qu'une fois les

travaux terminés, la circulation lourde sera de beaucoup plus facile entre Compton et Waterville.

L'Association a décidé de demander l'appui du ministre Gosselin parce que la route no 3 se trouve dans le comté qu'il représente à Québec.

Le conseil de Richmond se serre la ceinture selon le maire Trudeau

RICHMOND, (Spéciale) — M. Roger Trudeau, maire de la ville de Richmond, a fait savoir au cours d'un interview que le conseil municipal de cette localité s'est aussi donné le mot d'ordre de se serrer la ceinture.

Le conseil, dit-il travaille d'arrache-pied pour ne pas défoncer le budget. M. Trudeau a fait remarquer que cette municipalité a mis sur pied un fonds industriel très dépendieux. Il a ajouté à cet effet que le conseil est cependant très heureux de cette initiative car ce fonds constitue le nerf vital de Richmond.

Travaux d'hiver

La récente décision de M. Pierre-E. Trudeau, premier ministre du Canada, de supprimer les travaux d'hiver ne créera pas de problème économique à Richmond.

Le secrétaire de la municipalité a fait savoir à cet effet que l'an passé Richmond n'avait reçu que quelque \$3,000 pour ce programme. Il a souligné que l'hiver il n'y a presque pas de chômage à Richmond car la majorité se rendent travailler aux usines Bombardier, à Valcourt.

Appui

M. Trudeau a déclaré également que le conseil municipal de Richmond appuie en principe les trois résolutions que présentera la ville de Bromptonville à la prochaine réunion des Cités et Villes, laquelle sera tenue sous peu à Montréal. Ces trois résolutions seraient ainsi appuyées à Richmond par M. Roger Trudeau, maire, Léo Vallière et

Divers

André Luppi qui seront délégués à ce congrès.

Elles portent sur l'exclusivité du champs de taxation foncière pour les municipalités,

la formation imminente d'équipes techniques permanentes de négociations collectives et de promouvoir l'uniformisation des rôles d'évaluation.

Le congrès des Caisses de la région reporté au 20 octobre

ROCK ISLAND, (MD) — Les Caisses Populaires Desjardins de l'Union Régionale du diocèse de Sherbrooke, qui devaient tenir leur congrès le 6 octobre prochain, l'ont remis au 20 octobre prochain à cause de l'ouverture d'un autre congrès qui se déroulera en même temps au Lac St-Jean.

Le président de l'Union Régionale, M. G. Roger Roy, de Stanstead a révélé que tout était cependant prêt pour ce deuxième congrès qui se déroulera à l'Université de Sherbrooke en présence de nombreux invités d'honneur dont le président de la Fédération des Caisses Populaires M. Emile Girardin, M. Alfred Rouleau, président de la Sauvegarde, président de la Chaire de Coopération et directeur général de l'Assurance-Vie

BOXE

ARENA DE MAGOG

DIMANCHE 8 SEPT. — 8h. 30 p.m.

FINALE 5 rondes

Léandre COUTURE — 175 livres — Champion des Cantons de l'Est — vs — Garry LEE — 172 livres — Montréal

SEMI-FINALE 5 rondes

Mike DOUCET — 126 livres — Montréal — vs — Backy POTVIN — 125 livres — Magog

QUART DE FINALE 5 rondes

Gérald BOMBARDIER — 140 livres — Magog — vs — Charlie NICOLAS — 142 livres — Montréal

3 rondes

Mario COUTURE — 130 lb. — Magog — vs — Denis RUEL — 145 lb. — Magog

3 rondes

Lord LEFEBVRE — 130 lb. — Montréal — vs — Regent SERDIRIE — 147 lb. — Montréal

3 rondes

Serge GOSSELIN — 140 lb. — Magog — vs — Jacques POTVIN — 145 lb. — Magog

3 rondes

Paul ROLLAND — 142 lb. — Montréal — vs — Guy ROLLAND — 152 lb. — Montréal

BIENVENUE A TOUS LES SPORTIFS

Eddie Heathfield, arbitre — Phil Mercier, m.c. Blacky Potvin et Léandre Couture, promoteurs.

Rés.: \$1.50 — Gén.: \$1.00 — Enfants: 50c



Le hockey mineur de Windsor prépare sa nouvelle saison

WINDSOR (AR) — L'Association du Hockey Mineur de Windsor a tenu sa première assemblée de la saison 1968-69 jeudi soir au Centre Lemay. La première assemblée a démontré que les dirigeants entreprennent la saison avec détermination.

Octroi

L'assemblée a été menée par le nouveau président, M. Raymond Boisvert. Après étude des prévisions de budget de chaque catégorie, il a été décidé que l'Association rencontrerait le conseil municipal le 16 septembre courant pour discuter du financement de la prochaine saison.

MM. Guy Verrette, Henri Labbé et Jean Goyette ont été délégués pour rencontrer les organisateurs de hockey de la région immédiate dans le but de former une ligue régionale dans les catégories midjet, bantam et pee-wee. Il a été décidé que les demandes pour participer aux tournois seraient étudiées au fur et à mesure qu'elles se présenteront durant la saison.

Les travaux à la Grace Faber cadrent avec une nouvelle politique de la direction

RICHMOND — M. Louis Tremblay, gérant de la production, à la Grace Faber, a déclaré au cours d'un interview que les travaux présentement en cours à cette usine entrent dans le cadre d'une nouvelle politique de la direction.

Le gérant de la compagnie Walker déclare qu'il n'y a plus de problème de main-d'oeuvre à Richmond

RICHMOND — M. Harold Myerson, gérant de la compagnie Walker, a déclaré au cours d'un interview que la situation de la main-d'oeuvre est maintenant entrée dans l'ordre.

Actuellement, la Walker a une liste de 40 candidatures pour travailler à cet endroit alors qu'il y a quelques semaines seulement, la compagnie faisait face à une pénurie de main-d'oeuvre qui mettait l'avenir de cette compagnie en danger.

La compagnie étudie actuellement la possibilité d'installer environ 30 nouvelles machines.

Neuvième acte de vandalisme en moins de deux mois à Windsor

WINDSOR (AR) — Un neuvième acte de vandalisme en moins de deux mois a eu lieu à Windsor dans la nuit de jeudi à vendredi. Cette fois c'est M. Roger St-Laurent du 35, 2e avenue, qui a reçu la visite des malfaiteurs.

Bloc de ciment

Le tout s'est produit vers 4h45 a.m. Les malfaiteurs ont jeté de la peinture sur l'auto de M. St-Laurent, avant d'ouvrir la porte pour en étendre sur le siège avant. Ils ont ensuite jeté un bloc de ciment dans la vitre de la chambre à coucher de M. St-Laurent. Le bloc serait tombé près du lit où se trouvait couché. M. St-Laurent s'est levé en hâte mais n'a pu que voir deux hommes partir à la course. Il a appelé les agents de la Sûreté municipale mais ces derniers n'ont pu rattraper les malfaiteurs.

Mini-sports à Windsor

WINDSOR (AR) — Le Carmen Juneau a défait le Gisèle Bissonnette 4 à 2 jeudi soir pour égaliser les chances dans la finale 2 de 3 de la ligue féminine de balle-molle de Windsor. Le Gisèle Bissonnette avait écarté le Carmen Juneau 16 à 4 lors de la première joue, mardi. La joute décisive aura lieu demain à 1 heure au stade municipal.

Après cette rencontre, soit à 2h30, le Michel Transport et l'Auberge s'affronteront dans la quatrième rencontre de la série finale de la ligue Laurentide.

Le grillage de broche qui protégeait les amateurs de croquer se sera enlevé pour l'hiver au Centre Lemay. Pour quand le grillage de verre tout autour de la patinoire?

Chronique municipale

EAST ANGUS, (GP) — La ville d'East Angus a payé à cours du mois d'août la somme de \$20,650.44 pour frais divers.

L'échevin Simon Lagueux a proposé lors de l'assemblée que le compte de Gaston Descôteaux, \$517, soit payé sans préjudice.

L'échevin Lagueux a proposé que le plan de subdivision de lot 13-82 Rang III, Canton de Westbury soit accepté tel que présenté par Ls-Geo. Carignan dans le plan 210.136 en date du 25 avril 1967 et révisé le 5 juin 1968. Prolongement de la rue St-Jacques au-delà de la rue Bernier.

Trois membres du Conseil seront délégués au congrès de l'Association forestière et l'échevin Simon Lagueux est autorisé à faire faire les réparations nécessaires à la fournaise et cheminée.

L'échevin Kenneth Patton est autorisé à obtenir des ingénieurs et architectes les esquisses nécessaires à la construction du poste de pompiers sur le site actuel du garage municipal.

Les ingénieurs Lemieux, Carignan et Royer sont autorisés à demander les soumissions suivantes directives du Comité de Voirie, pour exécuter les travaux subventionnés; soit la pose d'asphalte et chaînes d'asphalte sur différentes artères dans certaines rues de la ville.

Il a été unanimement résolu que le procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires, tenue le mardi 27 août 1968, approuvant le règlement No 219, soit reçu et adopté tel que présenté concernant le zonage et l'urbanisme.

Pour vos rénovations...consultez

GÉRARD FORTIN

Revêtement de maisons en aluminium
Facades de magasins.
Portes — Fenêtres — Auvents — Vitres thermes

GRAND SPECIAL
REVÊTEMENT ALUMINIUM
(\$80 la toise, posé)

St-Romain, 401 Frontenac
486-5629
Thérèse, 401 Frontenac
338-4343
Sherbrooke, 401 Frontenac
542-2899

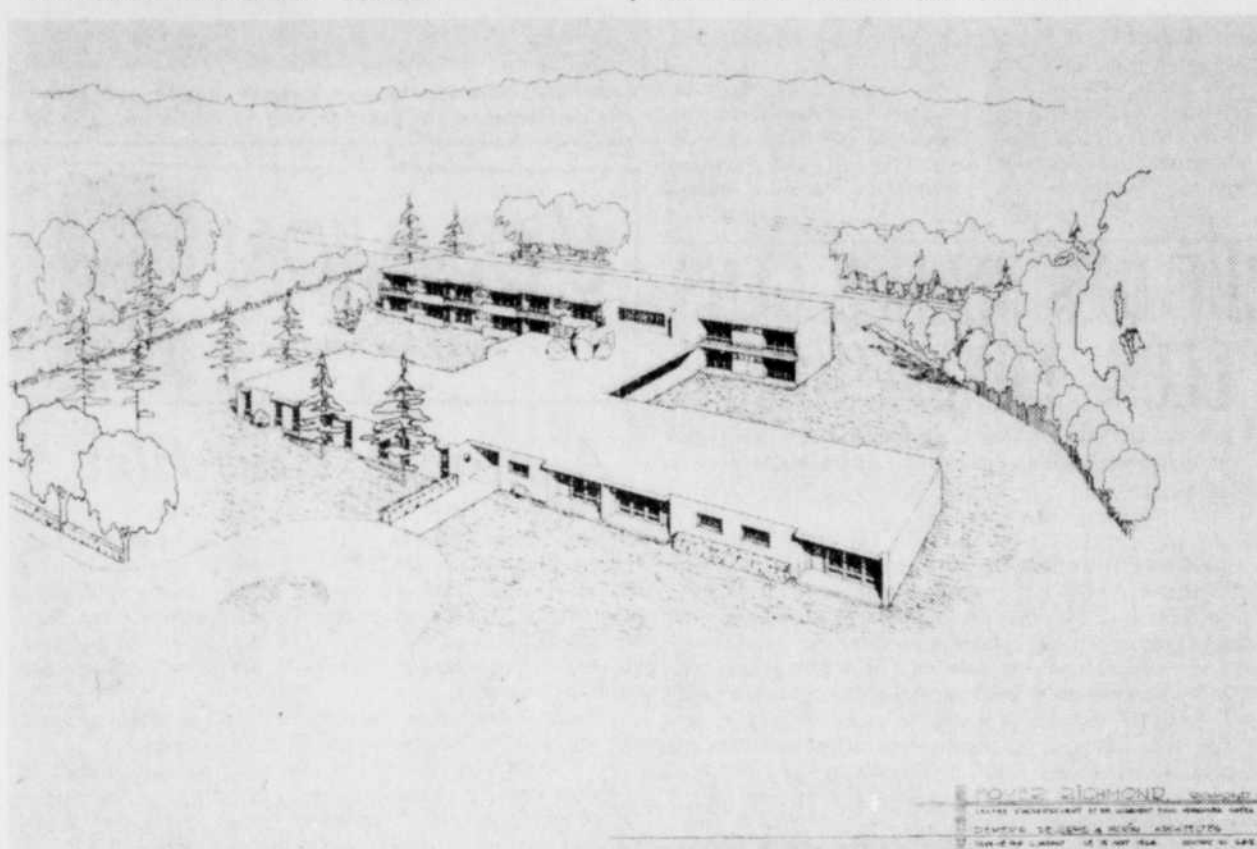
\$1,700,000 à Richmond

RICHMOND — Des projets de l'ordre de \$1,700,000 sont en voie de réalisation à Richmond. Les contribuables de cette localité devraient savoir d'ici quelques semaines ce qu'il adviendra de ces projets.

Le principal projet est certes la construction de logements à prix modiques. Comme on le sait cette initiative a débuté quand la corporation provinciale a été formée à cet effet. Le conseil municipal de Richmond et Trois-Rivières ont été les premières villes à bénéficier de ce plan. Richmond ne devait pas tarder à commencer des études pour concrétiser ce projet.

Le maire de cette localité, M. Roger Trudeau, a fait savoir à cet effet que le principal problème de Richmond est sans contredit le logement puisque de nombreuses familles n'ont pas les moyens de s'approprier des logements plus grands.

De plus, la municipalité de Richmond voit son élan industriel empêché à cause du man-



L'esquisse du foyer d'hébergement de Richmond Inc. pour personnes âgées vient d'être rendu public.

Le conseil de Richmond se serre la ceinture selon le maire Trudeau

RICHMOND, (Spéciale) — M. Roger Trudeau, maire de la ville de Richmond, a fait savoir au cours d'un interview que le conseil municipal de cette localité s'est aussi donné le mot d'ordre de se serrer la ceinture.

Le conseil, dit-il travaille d'arrache-pied pour ne pas défoncer le budget. M. Trudeau a fait remarquer que cette municipalité a mis sur pied un fonds industriel très dépendant. Il a ajouté à cet effet que le conseil est cependant très heureux de cette initiative car ce fonds constitue le nerf vital de Richmond.

La récente décision de M. Pierre-E. Trudeau, premier ministre du Canada, de supprimer les travaux d'hiver ne créera pas de problème économique à Richmond.

Le secrétaire de la municipalité a fait savoir à cet effet que l'an passé Richmond n'avait reçu que quelques \$3,000 pour ce programme. Il a souligné que l'hiver n'y a pas de pas de chômage à Richmond car la majorité se rend travailler aux usines Bombardier, à Valcourt.

M. Trudeau a déclaré également que le conseil municipal de Richmond appuie en principe les trois résolutions que présentera la ville de Bromptonville à la prochaine réunion des Cités et villes, laquelle sera tenue sous peu à Montréal. Ces trois résolutions seraient ainsi appuyées à Richmond par MM. Roger Trudeau, maire, Léo Vallière et



La saison otéjiste de Valcourt: "succès"

VALCOURT — Le président de l'OTJ de Valcourt, M. Guy Létourneau a déclaré que ce mouvement avait connu un véritable succès au cours de la saison estivale qui vient de prendre fin.

M. Létourneau a fait remarquer que l'OTJ a employé les services de 22 moniteurs et monitrices au cours de la sai-

Première rencontre de la Jeune chambre Centre-sud

RICHMOND — La Régionale des Jeunes chambres Centre-Sud tiendra sa première activité depuis sa fondation, samedi le 14 septembre courant, à Richmond.

Il s'agit d'un tournoi de golf qui se déroulera au club Bellevue.

La journée débutera à 8h a.m. et se terminera à 6h 15 par un cocktail qui sera suivi à 7h par un souper et la distribution des prix. Un total de près de 40 prix doivent être distribués.

Comme on le sait, cette régionale a récemment été fondée. Elle se compose de Richmond, Danville, Asbestos, Warwick, Arthabaska, Victoriaville, Plessisville, Nicolet, Deschambault et Bécancour.

Par ailleurs, au cours de l'après-midi, un programme spécial comprenant parade de mode, thé, cartes et visites a été mis sur pied pour les dames.

Polices et pompiers d'East Angus présentent leur rapport mensuel

EAST ANGUS, (GP) — Le rapport du chef de police et pompiers d'East Angus, M. André Phaneuf, indique que les policiers ont reçu 271 appels, effectués trois arrestations et escorté deux convois funéraires et cinq machines lourdes.

Ils se sont rendus sur les lieux de six accidents qui n'ont fait aucun blessé et qui n'étaient en somme que des accrochages qui ont fait de minimes dommages.

Trente-six enquêtes ont été menées et deux enfants égarés ont été retrouvés et rendus à leurs parents.

Vingt-huit plaintes générales ont été déposées au poste et trois sommations ont été signifiées.

Sept personnes ont été logées pour la nuit et six services d'ordre ont été faits et

Futures candidates des Parisienne d'East Angus

EAST ANGUS, (GP) — Mme Léopold Brouseau, présidente des Majorettes "LA PARISIENNE", désire informer toutes les jeunes filles de 15 ans et plus qui désirent faire partie des Majorettes, de bien vouloir donner leurs noms les 9 et 16 septembre au sous-sol de l'église Notre-Dame de La

Garde, entre 6h30 et 8 heures p.m. à Mme Léopold Brouseau, Mme Auguste Martineau et Cleton Hall.

Pour toutes autres informations, s'adresser à ces mêmes personnes.

ACQUITTE D'UNE ACCUSATION DE RECEL DE BOUTEILLES DE BOISSON

SHERBROOKE — Un ancien hôtelier a été acquitté d'une accusation de recel de 27 bouteilles de boisson, évaluées à \$200.

Il s'agit de M. Guy Leblanc, âgé de 40 ans et demeurant à Deauville.

L'inculpé avait subi son procès devant le juge Benoit Tur-

mel de la Cour des sessions de la paix.

La défense, représentée par Mes Raynald Fréchette et Laurent Dubé, avait allégué que M. Leblanc avait acheté d'une connaissance, un certain Aldrich, des bouteilles de boisson dont quelques-unes étaient à un prix proche de la valeur réelle.

Un tournoi de "slow pitch" aujourd'hui à Magog — Cédule

MAGOG (YL) — C'est aujourd'hui à Magog, l'est, à Magog, que débute le tournoi de "slow pitch" qui groupera officiellement 24 équipes.

Ce tournoi qui est organisé par Bernard "Jim" Lizotte, assisté de Serge Gosselin, est sous la direction des Loisirs de Magog Inc.

Chaque partie dure 5 manches, et si après trois manches, 10 points séparent les deux équipes, la partie prend fin aussitôt.

Le tournoi est commandité par la brasserie Molson, et de nombreux trophées seront distribués aux équipes gagnantes, à compter de 7h 30 p.m. dimanche.

Pour le bénéfice des gens de l'extérieur qui veulent venir encourager leur équipe locale, voici à quelle heure les équipes sont cédulées, pour aujourd'hui.

— 9h 30 a.m.: les Esperviers de Magog rencontrent les Loisirs de Magog.

— 10h 30 a.m.: le restaurant Thibodeau de Sherbrooke rencontre Lennoxville.

— 11h 30 a.m.: la pharmacie Dutil de Coaticook rencontre les policiers de Magog.

— 12h 30 p.m.: le Tex-mad de Magog rencontre Waterville.

— 1h 30 p.m.: les Lakers d'Ayer's Cliff affrontent le Northland Hotel (Canaan, Vermont).

— 2h 30 p.m.: Théo. Langlois de Magog rencontre le garage Thibodeau.

— 3h 30 p.m.: le Castor de Stanstead affronte la fonderie de Magog.

— 4h 30 p.m.: le Fédéral Paking de Magog rencontre Bromptonville.

— 5h 30 p.m.: ABC de Coaticook rencontre la Rivière de Magog.

— 6h 30 p.m.: la Garde Ste-Marguerite de Magog rencontre East Angus.

— 7h 30 p.m.: les Tigres de l'Auberge Latourel rencontre le Greenlay de Windsor.

— 8h 30 p.m.: l'hôtel Scots-town affronte le Célane de Coaticook.

Les autres parties de la journée de dimanche seront cédulées après les rencontres d'aujourd'hui.

721 automobiles au kiosque touristique au mois d'août

DRUMMONDVILLE (FA) — Le kiosque d'informations touristiques de la Chambre de commerce du comté de Drummond a accueilli, au cours du mois d'août 1968, 721 automobiles dans lesquelles voyagèrent 2,098 personnes et a distribué un total de 1,114 pamphlets.

C'est ce qui ressort du rapport mensuel du kiosque qui a été remis à la presse hier par le secrétaire-gérant de la Chambre M. Grégoire Mercure.

Les deux préposés au kiosque situé juste en avant du motel Albatros, sur le Boulevard St-Joseph, Mlle Johanne Couture et M. Jean Desjardins, ont eu à répondre à une foule de demandes de renseignements en plus d'aider les touristes de passage à poursuivre leur route ou à se fixer un itinéraire.

La majorité des voitures qui se sont arrêtées au kiosque d'informations, provenaient de la province de Québec, soit 379. On en a accueilli 102 de l'Ontario et 18 venant des autres provinces du Canada.

Les voitures en provenance des États-Unis ont aussi été

nombreuses. On en a dénoté 42 de l'état du Massachusetts et 40 de l'état de New York, en plus de 31 du Vermont, 30 du Maine, 19 du Michigan, et 18 du New Jersey. Il y a eu 36 autres automobilistes américains venant de différents états plus éloignés dont certains du Texas et du Colorado ainsi que de la Floride.

Renseignements demandés

Les automobilistes qui sont arrêtés cherchant dans bien des cas une route à suivre, 140 se sont renseignés sur la route de la Gaspésie et 104 sur la route des États-Unis.

Il y a eu 112 automobiles qui ont demandé des renseignements sur les rues de Drummondville, 83 sur les hôtels, motels et restaurants, 54 sur les terrains de camping et 10 sur les clubs de golf Heriot et de Drummondville.

Enfin quelques automobilistes ont demandé des informations pour se diriger vers d'autres centres, soit en Ontario ou dans des villes de la région. Les pamphlets qui ont été distribués par les responsables du kiosque servaient à illustrer les informations transmises.

Provenance